

La politique africaine des Etats-Unis Bilan et perspectives

**Mémoire de géopolitique
de l'ingénieur en chef des études et
techniques d'armement Vincenzo SALVETTI**

Directeur : Professeur Pascal CHAIGNEAU
directeur du Centre d'Etudes Diplomatiques
et Stratégiques (CEDS)

Avril 2001

Fiche de présentation

1. La politique africaine des Etats-Unis – bilan et perspectives
2. Ingénieur en chef des études et techniques d'armement Vincenzo SALVETTI (France)
3. Avril 2001
4. Division C – Groupe C6
5. Synthèse

La fin de la guerre froide marque le déclin stratégique du continent noir et la suprématie mondiale incontestable des Etats-Unis. Leur politique africaine est avant tout motivée par des considérations économiques et commerciales, caractérisée par la volonté de favoriser le développement des investissements privés en Afrique, afin de contrebalancer une réduction de plus en plus forte de leur aide publique à ce continent. Encore profondément marqués par le syndrome du Vietnam, ravivé par leur douloureuse expérience somalienne, les Etats-Unis ne veulent plus intervenir militairement en Afrique, sauf cas particuliers, et préfèrent déployer une diplomatie préventive de gestion des crises, en soutenant la mise en place de capacités africaines de maintien de la paix. Les raisons de cette politique sont d'abord internes, et répondent aussi à une volonté de puissance de Washington. Des initiatives africaines, par exemple celle du président africain Mbeki de « Plan pour la renaissance de l'Afrique », et le changement récent à la tête de l'exécutif américain, risquent de modifier sensiblement cette politique, sans en changer profondément l'expression.

6. Mots clés : Afrique, Etats-Unis, économie, commerce, diplomatie, ACRI, Somalie, Zaïre.

LA POLITIQUE AFRICAINE DES ETATS-UNIS

Sommaire

PREMIERE PARTIE

**Une politique africaine sélective et déterminée par des
considérants économiques**

DEUXIEME PARTIE

**Une politique guidée par des raisons domestiques et
une volonté de puissance internationale**

TROISIEME PARTIE

**Fragilités et avenir de la politique africaine
des Etats-Unis**

INTRODUCTION

Bien qu'une bonne partie de la population américaine tire ses origines du continent africain, plus particulièrement de sa partie subsaharienne, les Etats-Unis n'ont jamais eu de ligne politique claire à l'égard de ce continent. Alors que l'Afrique était traditionnellement le parent pauvre de la diplomatie américaine, Bill Clinton l'a affichée comme sa priorité diplomatique en tant que « dernier défi du développement et de la démocratisation »¹.

L'Afrique est un continent relativement marginal en termes d'influence, et il est difficile de trouver un consensus sur l'existence et le poids des intérêts américains dans cette zone du monde. Malgré cela, l'administration américaine a essayé de développer une politique africaine s'efforçant avant tout de concilier ses intérêts politiques et économiques, accompagnée d'un engagement financier limité, et résumée par la célèbre formule « Traid not Aid » ; la politique africaine des Etats-Unis accorde une priorité importante aux préoccupations économiques, dans une zone où la France est toujours apparue comme dominatrice. Les enjeux américains en Afrique sont constitués d'un mélange d'intérêts stratégiques, militaires, économiques, politiques, humanitaires ou encore sécuritaires, intérêts qui influencent directement leur politique à l'égard du continent africain.

De multiples raisons expliquent la politique africaine de Washington ; certaines trouvent leurs origines dans l'histoire des Etats-Unis, d'autres sont suscitées par leur politique intérieure, et enfin, d'autres répondent à une volonté de puissance économique et stratégique. Cette politique a subi des revers en Somalie puis au Zaïre, devenu depuis la république démocratique du Congo. Elle doit désormais tenir compte d'une volonté africaine de plus en plus forte de prendre en main la destinée du continent noir, illustrée par exemple par le « Plan de renaissance pour l'Afrique » lancé sur l'initiative du président sud-africain, Thabo Mbeki, et du rôle joué par les autres acteurs de la scène africaine.

¹ sommet du G7 à Denver en 1997

PREMIERE PARTIE

Une politique africaine sélective et déterminée par des considérants économiques

L'effondrement du bloc soviétique a provoqué le retrait massif des soviétiques et de leurs alliés, et le désengagement indéniable des Américains en Afrique qui n'est plus considérée comme une zone stratégique prioritaire, ni comme un enjeu politique majeur. Depuis la fin de la guerre froide, les Américains mènent sur le continent africain une politique autonome et se retrouvent en concurrents naturels de la France, ancienne grande puissance coloniale. Ils jouissent d'une liberté d'action bien plus importante que la France car ils n'ont pas de passé colonial. Il n'existe pas pour autant un plan américain visant à évincer la France du continent africain. En fait, il n'y a pas de stratégie américaine en Afrique mais simplement un pays doté d'une aptitude peu commune à saisir des opportunités, qui intervient plus par défaut que par réel calcul. Il ne faut pas oublier que d'un point de vue stratégique, l'intérêt des Etats-Unis est d'abord et avant tout en Amérique, puis en Europe et en Asie. Washington n'a pas de stratégie de long terme sur le continent africain, ce qui n'a pas empêché Bill Clinton de clamer haut et fort que l'Afrique était sa priorité en matière de politique étrangère.

I. Une diplomatie sélective et régionale

N'étant pas une ancienne puissance coloniale, les Etats-Unis peuvent se permettre de miser seulement sur quelques pays qui risquent à leurs yeux de jouer un rôle prépondérant en Afrique. Ne brillant pas nécessairement par leurs penchants démocratiques, les dirigeants de ces pays sont de réels enjeux politiques et sont perçus comme des hommes capables :

- ∪ de promouvoir une stabilité politico-militaire conforme aux intérêts américains, essentiellement économiques,
- ∪ d'engager leur pays sur la voie du redressement économique,

- o de pallier le recul de l'implication politico-militaire américaine constaté en Afrique depuis la fin de la guerre froide, qui a fortement déprécié la valeur stratégique du continent noir.

1. La stabilité régionale au service des intérêts américains

En règle générale, la politique étrangère américaine repose sur la recherche de stabilités régionales, dans le but de préserver son propre intérêt. Le Congrès ayant réduit drastiquement l'aide publique fournie aux pays en voie de développement, les Etats-Unis concentrent désormais cette aide sur un nombre d'Etats restreint, garants de la stabilité régionale et internationale. Quelques critères ont été dégagés pour identifier de tels Etats¹ : une population importante, une localisation géographique stratégique, un grand marché émergent, un débouché potentiel pour les Etats-Unis. L'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, l'Ethiopie et l'Algérie sont les pays africains « choisis » par le département d'Etat pour illustrer cette thèse².

2. Des relais américains au service de leurs intérêts stratégiques

Les Etats-Unis cherchent également à être présents dans des pays pouvant servir de relais à leur politique d'influence ou dans des pays présentant des intérêts stratégiques évidents. Ainsi s'expliquerait l'arc d'influence américain de l'Ethiopie au Congo Kinshasa, via l'Ouganda et le Rwanda, sans oublier l'Afrique australe, particulièrement riche en pétrole et en minerais stratégiques. Il existe une dépendance des Etats-Unis à l'égard de certaines matières premières produites en Afrique australe et tout particulièrement en Afrique du Sud (Chrome, Manganèse, Vanadium, groupe des métaux du platine), dépendance incontestable mais non critique dans la mesure où les Etats-Unis ont les moyens de faire face à une rupture d'approvisionnement de ces matières stratégiques en provenance d'Afrique du Sud. L'Angola, grâce à son pétrole, et en raison de ses

¹ Etats encore dénommés des « Etats-pivots »

² le département d'Etat a envisagé de regrouper ses représentations diplomatiques dans ces « Etats-pivots », et d'abandonner ses autres ambassades en Afrique

interventions militaires récentes dans plusieurs pays d'Afrique, est devenu un élément majeur de la nouvelle carte géopolitique de la région.

La stratégie américaine est en définitive habile et peu coûteuse, centrée sur quelques pays clés dont le choix correspond avant tout aux intérêts américains, notamment économiques.

II. Une politique fondamentalement induite par des considérations économiques

Bien que l'Afrique ne soit pas un enjeu économique majeur pour les Américains¹, la politique africaine des Etats-Unis donne ouvertement la priorité aux préoccupations économiques donc au commerce et aux investissements. Cette politique est par ailleurs extrêmement sélective, dans la mesure où elle privilégie certains pays au détriment d'autres. L'intérêt renouvelé des Etats-Unis pour le continent africain répond également à une logique d'expansion, les Américains imaginant à terme une Afrique pacifiée, riche en minerais et en hydrocarbures, peuplée de plus de 1 milliard de personnes. Ce continent représentera alors un marché considérable qui génèrera plusieurs milliards de dollars d'exportations américaines. Cette politique commerciale des Américains en Afrique est parfois critiquée pour son cynisme : lorsqu'ils l'estiment nécessaire, les Etats-Unis ferment les yeux, autant que par le passé, sur de graves écarts en matière de respect des droits de l'homme ou de pluralisme politique dont se rendent coupables des pays comme l'Angola, le Congo, l'Ouganda ou le Nigeria.

1. Donner la priorité au commerce et à l'investissement

En juin 1997, à l'occasion du sommet du G7 à Denver, Bill Clinton dévoila ce qu'il appela le « projet de partenariat pour une croissance économique et des opportunités en Afrique », ayant pour objectif d'intensifier les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et le continent africain. Cette initiative prévoyait des mesures destinées à favoriser :

¹ L'Afrique ne représente de toutes façons que 2,7% du commerce mondial (site www.géoscopie.com)

- les investissements américains sur ce continent, par exemple par la création de fonds de garantie au profit des investisseurs privés,
- la libéralisation des échanges entre l’Afrique et les Etats-Unis, par la réduction ou la suppression des barrières douanières pour de nombreux produits en provenance de l’Afrique subsaharienne. L’instauration d’une zone de libre échange entre les Etats-Unis et le continent africain, à l’horizon 2020, a même été proposée.

Cette initiative, transformée en loi, l’African Growth and Opportunity Act (AGOA), adoptée par le Congrès en 2000, est une mesure de libre-échange qui facilite les exportations des produits africains vers les Etats-Unis¹. Il s’agit bien de renforcer les relations commerciales avec des partenaires africains privés, au lieu de continuer, par le biais d’aides publiques au développement, à déverser d’importantes sommes d’argent public à des dirigeants africains parfois corrompus et peu fiables.

Pour concrétiser cette offensive commerciale sur le terrain, les agents du ministère du commerce supplantèrent ceux de la CIA ou du Pentagone, les ambassadeurs devinrent de « super VRP » au service des entreprises américaines, et les interventions politiques du gouvernement et les voyages de très haut niveau se multiplièrent².

En ce qui concerne les investissements américains, la concrétisation de cette volonté politique s’est heurtée au scepticisme des opérateurs économiques ; le marché africain est risqué et présente de multiples désavantages pour les entreprises américaines, alors que le rendement moyen des investissements en Afrique atteindrait plus de 20% :

- il est éloigné des zones de commerce américaine les plus actives,
- il est perçu comme fragile, car soumis à de nombreux aléas politiques,

¹ l’AGOA prévoit entre autres la réduction ou la suppression des barrières douanières pour 1800 produits en provenance des pays de l’Afrique subsaharienne. Ed Royce, président de la sous-commission sur l’Afrique à la Chambre des représentants déclara début mars 2001 : « Nous tenons à encourager l’accroissement des échanges commerciaux entre les États-Unis et l’Afrique. L’Afrique est en proie à de nombreux problèmes, mais elle a surtout besoin d’accroître son commerce et ses investissements (...) Maintenant, il s’agit d’appliquer l’AGOA d’une manière qui maximise les avantages commerciaux tant pour les États-Unis que pour les pays africains admissibles »

² plusieurs voyages présidentiels par exemple, comme celui de mars 1998 effectué par Bill Clinton

- il n'a pas une taille significative, car le niveau de la plupart des pays africains est trop faible, seuls quelques pays comme l'Afrique du Sud ou le Nigeria pouvant faire exception à cette remarque.

En définitive, malgré la volonté politique affichée¹, il n'y a pas eu de déferlement d'investisseurs privés en Afrique ; le mauvais état des infrastructures (voies de communication, télécommunications), les faiblesses du système financier, le manque de qualification de la main d'œuvre expliquant très probablement la stagnation des investissements en Afrique². La carte figurant en annexe 1 illustre la faiblesse des IDE³ américains en Afrique comparés à d'autres régions prioritaires, comme l'Europe occidentale ou l'Amérique du Sud.

2. Développer la présence des Etats-Unis hors de l'Afrique anglophone

Cette politique commerciale vise également la conquête de nouveaux marchés traditionnellement sous l'emprise des anciennes puissances coloniales européennes, tout particulièrement de la France, au moment où cette dernière développe une politique africaine délivrée des complexes du pré carré. Ronald Brown⁴, qui rêvait d'instaurer un lien privilégié avec l'Afrique pour substituer à l'influence économique des anciennes puissances coloniales celle des Etats-Unis, a largement contribué au nouvel intérêt américain pour l'Afrique.

Dès le début des années 80, les firmes pétrolières américaines commencèrent à s'attaquer aux chasses gardées d'Elf au Gabon, au Congo et au Cameroun, pendant que les entreprises françaises essayaient à leur tour de prendre pied au Nigeria traditionnellement tourné vers l'Amérique. L'administration américaine s'est prononcée pour un rééquilibrage des échanges avec les autres zones de l'Afrique, en particulier avec les grands pays de l'Afrique de l'Ouest, pour la plupart francophones et riches tels que la Côte

¹ création d'un fonds spécial pour l'ensemble de l'Afrique de plus de 750 millions de dollars, destiné entre autres aux projets d'infrastructures, géré par un organisme public de promotion des investissements privés à l'étranger (OPIC ou Overseas Private Investment Corporation)

² d'après le rapport 1998 de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement) : « l'Afrique a perdu son attrait comme marché pour les investissements directs étrangers par rapport aux autres zones en développement, depuis une vingtaine d'années »

³ investissements directs à l'étranger

⁴ ancien secrétaire d'Etat au commerce, noir et démocrate, mort dans un accident d'avion en 1995, qui déclara lors du sommet de Dakar : « nous ne laisserons pas le marché africain aux Européens »

d'Ivoire, le Gabon, le Cameroun ou encore le Sénégal. A partir de 1991, sur l'initiative d'un révérend noir américain, Leon H Sullivan, elle organisa des sommets « africains / afro-américains » dont l'objectif est de « mettre en relation les afro-américains avec la terre de leurs ancêtres », mais qui permettent également aux investisseurs américains de prendre contact avec un territoire méconnu d'eux. La plupart de ces sommets se sont tenus dans les capitales des pays francophones : Abidjan en 1991, Libreville en 1993, Dakar en 1995.

Comme l'énonçait l'ancien secrétaire d'Etat Warren Christopher, lors d'une tournée sur le continent, en octobre 1996 : « le temps est passé où l'Afrique pouvait être morcelée en sphères d'influence, et où des puissances extérieures pouvaient considérer des groupes entiers d'Etats comme leur domaine privé¹ ». Malgré cela, en 1995/1996, l'Afrique du Sud et le Nigeria demeuraient les principaux partenaires des Etats-Unis en Afrique, l'Afrique du Sud à elle seule drainant 46% de leurs exportations vers le continent noir.

3. Investir de manière sélective

Cette politique commerciale des Etats-Unis ne s'est pas développée de la même façon dans tous les pays d'Afrique. Seuls les secteurs les plus rentables ont été privilégiés, pétrole, mines, télécommunications, par exemple, et certains pays ont été favorisés par rapport à d'autres.

Cette sélectivité a par ailleurs évolué avec le temps. Au milieu des années 90, l'Afrique du Sud se taillait la part du lion, en raison du prestige mondial du président Nelson Mandela, des potentialités énormes de ce pays, de l'activisme de la classe dirigeante sud-africaine. Ce pays apparaissait comme un relais obligé pour aborder l'ensemble du continent noir. Au global, les investissements directs en Afrique du Sud ont triplé sous l'ère Clinton, pour atteindre environ 3 à 4 milliards de dollars. Ce bilan paraît mitigé, comparé aux investissements et échanges commerciaux dans le secteur de l'énergie avec d'autres pays

¹ Associated Press, 4 octobre 1996. Dans un discours à l'université du Witwatersand, à Johannesburg (Afrique du Sud), le chef de la diplomatie américaine avait clairement fait allusion au « patronage exclusif » et au « paternalisme » exercés par la France dans ses anciennes colonies. Le ministre français de la coopération de l'époque, M. Jacques Godfrain y dénonçait une manœuvre électorale, à trois semaines de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, s'attirant des remontrances diplomatiques. Il est vrai que la première étape du secrétaire d'Etat américain avait été le Mali, une des places fortes de la coopération française

africains. En effet, la construction de l'oléoduc au Tchad et au Cameroun a coûté à lui seul 3,7 milliards de dollars. De même, les entreprises américaines ont investi environ 5 milliards de dollars en Guinée Equatoriale, 7 milliards de dollars au Nigeria, et il y existe de nombreuses autres perspectives¹.

III. La diminution et le redéploiement des aides publiques

1. Une aide publique globalement faible et en diminution régulière

Un rapport récent de l'OCDE² montre que le montant total de l'aide publique versée par les Etats-Unis aux pays en voie de développement, en 1999, s'élève à 9 145 millions de dollars, représentant seulement 0,10% du PNB américain, plaçant ainsi les Etats-Unis en 11^{ème} position loin derrière les autres grandes nations industrialisées³. Or, l'ambition des pays riches était de porter l'aide publique à un niveau équivalent au minimum à 0,70% de leur richesse ; le tableau figurant en annexe 2 montre que seuls certains pays d'Europe du Nord dépassent ce minimum. Comparativement, le montant total de l'aide publique de l'Union européenne a atteint 0,32% du PNB combiné des 15 pays de l'Union, le montant total de l'aide publique apportée par la France atteignant pour sa part 0,39% de son PNB. Le montant des aides publiques dégagées par Washington est donc très faible face aux crédits accordés par l'Union européenne et notamment par la France.

Par ailleurs, Il faut également noter que l'aide publique au développement allouée par les Etats-Unis n'a cessé de décroître au fil des ans, sauf peut-être dans quelques cas particuliers comme Israël ou l'Egypte. L'aide extérieure américaine s'élevait globalement à 13,6 milliards de dollars en 1996, et n'était plus que de 9,1 milliards en 1999. A titre de comparaison, il convient toutefois de noter une évolution analogue en France. En effet, l'aide publique accordée par la France ne représentait plus que 0,39% de son PNB en 1999, alors qu'elle était

¹ selon Mr Hayes, président du CCA (Corporate Council on Africa), lors d'une réception organisée à Washington au mois de décembre 1999 par le CCA

² Organisation de coopération et développement économique

³ le tableau en annexe 2 donne le montant de l'aide publique versée par les grandes nations industrialisées en 1999 ainsi que le pourcentage de cette aide rapportée au PNB du pays concerné

encore équivalente à 0,45% de son PNB en 1997. Pendant la même période, l'aide publique américaine rapportée à son PNB est passée de 0,15% à 0,10%.

Enfin, il faut rappeler que Washington distribue 20%¹ de son aide par le biais des ONG (organisations non gouvernementales), en faisant d'elles un relais efficace de sa politique africaine, cette aide étant officiellement destinée à favoriser la démocratie et le respect des droits de l'homme².

2. Une aide à l'Afrique de surcroît ciblée

Au cours du premier mandat de Bill Clinton, l'aide publique américaine a globalement diminué de 20%, l'Afrique ayant été le continent le plus affecté par cette réduction. De 1994 à 1995, le continent noir a vu l'aide qui lui était allouée par Washington diminuer de 35%, représentant, en 1995, à peine 6% du montant total des aides américaines au monde. En 1996, l'aide américaine à l'Afrique s'élevait à 641 millions de dollars, encore en recul de 25 % par rapport à 1995 ; en 1998, cette aide a enfin augmenté pour atteindre 813 millions de dollars, et 935 millions en 2000³. La carte figurant en annexe 3 illustre le fait que l'Afrique n'est pas la priorité en matière d'aide publique au développement, sauf quelques pays de ce continent, par exemple l'Egypte.

Certains pays, comme l'Angola et le Congo, échappaient néanmoins à ces fortes baisses, deux pays qui détiennent une part très importante des réserves pétrolifères du continent noir.....

La diminution de l'aide publique à l'Afrique devait être compensée aux yeux des dirigeants américains par le développement des investissements privés, favorisé par le lancement d'une initiative de « nouveau partenariat économique et commercial avec l'Afrique », présentée par Bill Clinton au sommet du G7 de juin 1997, tenu à Denver, et résumée par la célèbre formule « Traid, not aid », plus amplement développée chapitre 2 ci-dessus. Les Etats-Unis souhaitent

¹ à titre de comparaison, moins de 1% de l'aide publique au développement allouée par la France transite par les ONG

² c'est le rôle des « Assistance Programs » qui prévoient notamment des mesures de rétorsion en cas de non-respect des règles démocratiques : suspension de l'aide américaine, restrictions sur les visas, dénonciation publique des cas les plus flagrants de non-respect des droits de l'homme

³ discours de Mme Susan Rice (secrétaire d'Etat adjointe aux affaires africaines), à Nairobi, le 20 novembre 2000

clairement favoriser l'aide privée aux aides publiques jugées trop coûteuses pour les contribuables américains.

IV. Une diplomatie préventive de gestion des crises

Le Pentagone privilégie des actions visant à prévenir des crises, pour compenser une politique de non-présence en Afrique. Washington met en œuvre cette idée tout en poursuivant les programmes bilatéraux traditionnels. Il s'agit d'aider les organisations régionales africaines à se doter de moyens destinés à leur sécurité et à renforcer les liens entre les élites africaines.

1. Un volet militaire (ACRI)

L'ACRI¹ a pour objectif de renforcer les capacités de maintien de la paix des sous-régions africaines², en particulier de certains pays³. La doctrine américaine tient en une seule formule : « donner aux Africains les moyens de rétablir ou de maintenir l'ordre ». Les Etats-Unis estiment que les organisations régionales ne pourront être efficaces et crédibles que si un pays exerce au sein de ladite organisation un poids suffisant pour être en mesure de mener par exemple des opérations sous un mandat de l'ONU. Le programme ACRI est un programme bilatéral destiné à préparer opérationnellement des unités africaines sur la base de modules de forces en attente. Il a pour but de former des bataillons aux opérations de maintien de la paix et de mettre à leur disposition les équipements nécessaires. Il comprend la formation initiale de 500 hommes pendant 70 jours, avec l'aide de 70 instructeurs américains. Des formations complémentaires sont ensuite dispensées deux fois par an. A ce jour, le Sénégal, le Malawi, le Mali, le Ghana, le Bénin, la Côte d'Ivoire et l'Ouganda ont suivi des formations ACRI. Une formation ACRI se décompose en deux phases distinctes :

- 1^{ère} phase : former des bataillons dans les pays choisis,

¹ African Crisis Response Initiative

² Les organisations régionales africaines : SADC, South African Development Community ; CEDEAO, Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest ; IGAD, Intergovernmental Authority on Development ; EAC : East African Community.

³ Afrique du Sud (SADC), Nigeria (CEDEAO), Kenya (EAC), voire Ethiopie, et également l'Algérie

- 2^{ème} phase : intégrer ces bataillons au niveau d'une brigade à l'échelle régionale, en proposant à l'organisation régionale un appui pour créer une structure de sécurité.

Au travers d'ACRI, les Etats-Unis veulent aider le continent africain, au niveau des sous-régions, à se doter des moyens suffisants à assurer leur propre sécurité. Cette diplomatie dite de gestion préventive des crises permet aux américains de limiter leur engagement à l'envoi d'instructeurs dans les pays fournissant les troupes, et à la mise à disposition des équipements nécessaires.

2. Un volet civil et politique (ACSS)

L'ACSS¹ ou centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) a pour objectif de convertir les élites civiles et militaires africaines aux bienfaits de la démocratie, dans le but de renforcer les liens entre les autorités civiles et militaires, d'aujourd'hui et de demain. Ce programme consiste en l'organisation de séminaires régionaux en Afrique², au profit des décideurs actuels et futurs ; ces séminaires, d'une durée de 15 jours, accueillent deux auditeurs par pays africain, une vingtaine de représentants de pays occidentaux, d'organisations internationales ou régionales, ainsi que de diverses organisations non gouvernementales, autour de trois thèmes principaux :

- Les relations « civilo-militaires »,
- La politique de sécurité et de défense,
- Les aspects budgétaires de la défense.

3. Une coopération avec des « alliés » préférentiels

D'autres pays comme la France, le Royaume-Uni ou la Belgique participent également aux initiatives américaines ACRI et ACSS, tout particulièrement ACRI, alors même que certains d'entre eux sont l'origine d'autres initiatives³. Cette coopération interalliée vise, d'une part à répartir les efforts des pays donateurs, et d'autre part à superposer des initiatives analogues plutôt que de

¹ African Center for Strategic Studies

² deux séminaires ont déjà eu lieu à Dakar (Sénégal) et à Gaborone (Botswana) ; Le Gabon, le Nigeria, le Ghana, et l'Afrique du Sud accueilleront peut-être les prochains à partir de 2001

³ Concept français RECAMP (renforcement des capacités africaines de maintien de la paix)

les dupliquer inutilement. Derrière ces objectifs, se cache la volonté américaine de développer une très forte coordination qui leur permettra ainsi de mieux cibler leurs propres efforts vers les pays qui présentent de réels intérêts pour les Etats-Unis.

Durant la guerre froide, la présence française en Afrique était perçue par Washington comme un relais du monde occidental, la France comme le gendarme de l'Afrique ; depuis 1989, les deux pays voient leur rivalité sur le continent noir croître. Ainsi, pendant la crise des Grands Lacs, les Etats-Unis et la France soutenaient des groupes adverses : le gouvernement Hutu du Rwanda, soutenu par la France, a été renversé par les rebelles Tutsi entraînés et financés par l'Ouganda anglophone, probablement soutenu par la CIA. Les deux puissances tentèrent ensuite de collaborer sur le plan humanitaire (opération Turquoise pour la France, Provide Hope pour les Etats-Unis) mais cette collaboration devint plutôt une concurrence. En 1996, cette crise s'étendit au Zaïre voisin, où le régime de Mobutu, toujours soutenu par Paris mais « lâché » par Washington, fut renversé par Laurent Désiré Kabila, indirectement armé par les Américains, soutenu par l'Ouganda et par les nouveaux régimes Tutsi du Rwanda et du Burundi. Echaudée par l'expérience Zaïroise, la France coopéra en 1997 avec les Etats-Unis pour tenter de résoudre la crise au Congo Brazzaville.

Depuis la fin de la guerre froide, les Américains, sans aucun passé colonial en Afrique, mènent sur ce continent africain une politique autonome et se retrouvent de fait en concurrents naturels de la France, ancienne grande puissance coloniale. La politique d'expansion économique menée par Washington sur le continent africain ne peut que renforcer cette concurrence. La baisse régulière des crédits d'aide au développement alloués par les Etats-Unis aux pays africains ne leur donne cependant ni les moyens ni les raisons d'une stratégie d'éviction de la France en Afrique¹.

¹ lors d'un entretien qu'il accorda à Paris-Match et publié le 3 juillet 1997, le président gabonais, Omar Bongo, déclara cependant : « on veut éjecter la France du continent. Pour prendre sa place, tout simplement »

V. Une politique militaire de non-présence

1. Une présence militaire “directe” réduite

Le traumatisme de la défaite américaine au Vietnam¹ a rendu l'opinion et les dirigeants américains particulièrement rétifs à l'égard de tout engagement extérieur a fortiori en Afrique². Un rapport officiel³ énonce la stratégie officielle du département de la défense en matière de sécurité et conclut que n'ayant pas d'intérêts vitaux en Afrique, les Etats-Unis ne peuvent pas envisager d'y intervenir militairement et privilégient les actions de coopération et d'aide, telle que l'initiative ACRI précédemment évoquée, destinée à doter les Africains des moyens leur permettant de prendre en charge le traitement des crises qui affectent leur continent.

Il existe donc une forte résistance du Pentagone à déployer des soldats américains sur les théâtres africains, sauf pour protéger des ressortissants américains ou soutenir des opérations de maintien de la paix. Dans cette dernière éventualité, le Pentagone privilégierait l'envoi d'équipes de liaison, la fourniture de soutien logistique, voire financier, au déploiement de ses propres soldats.

Face aux réticences du Pentagone, mais également du Congrès, les Etats-Unis ont défini des procédures visant à « externaliser » leur engagement en Afrique. Les deux programmes majeurs pour la sécurité en Afrique (ACRI et ACSS), précédemment évoqués, sont mis en œuvre par des sociétés privées, avec pour chef d'orchestre MPRI⁴, composée pour l'essentiel d'anciens militaires américains. Cette société a remporté l'essentiel des trois contrats ACRI, ACSS et restructuration des armées nigérianes.

¹ on parle de « syndrome du Vietnam » : le refus de pertes en vies américaines dans des actions militaires considérées comme n'étant pas vitales pour les intérêts américains, cité dans *La politique étrangère des Etats-Unis depuis 1945, de la guerre mondiale à la mondialisation*, Michel Allner et Larry Portis, Ellipses éditions, Paris, 1997

² la carte figurant en annexe 4 montre la seule intervention militaire américaine en Afrique depuis la fin de la guerre froide (expérience somalienne développée en troisième partie)

³ *United States Security Strategy for Sub-Saharan Africa*, août 1995

⁴ *Military Professional Resource Incorporated* – société créée en 1988 par un ancien chef d'Etat-major de l'armée de terre américaine, le général Karl Vuono

Cette politique de présence et d'intervention militaire aussi limitée que possible ne manque pas de soulever des objections :

- aux yeux des élites africaines, cette volonté américaine de promouvoir la paix sans risquer ses hommes dans les brasiers du continent noir témoigne d'une certaine indifférence,
- l'Amérique a été souvent critiquée de n'intervenir militairement à l'étranger que dans la perspective des bénéfices économiques qu'elle retirerait de ses interventions,
- des Américains se lèvent aux Etats-Unis pour dénoncer cette forme de mercenariat, consistant à « sous-traiter » ses engagements.

2. Des interventions dans un cadre international

Dans un rapport de février 1996, Bill Clinton a fixé les objectifs de défense pour les dix années à venir en hiérarchisant entre autres les conditions d'emploi des forces américaines en trois catégories possibles :

- L'emploi massif et unilatéral de la force justifié par des menaces pesant sur des intérêts vitaux (par exemple la guerre du Golfe, l'évacuation de ressortissants),
- L'emploi éventuel de la force, après une étude coûts / avantages, dans un cadre international, justifié par des menaces contre le bien-être des Etats-Unis (par exemple, freiner l'immigration en provenance d'Haïti, illégale aux Etats-Unis, en stabilisant ce pays),
- L'emploi en dernier recours de la force, dans un cadre onusien, justifié par la nécessité d'une action humanitaire¹.

Depuis la fin du monde bipolaire, l'Afrique voit se développer de nouvelles formes d'instabilité que les Etats africains sont incapables de combattre ; le rôle des organisations multilatérales telles que l'ONU s'est donc accru dans le domaine de la prévention et de la gestion des crises mais aussi dans celui des opérations de maintien de la paix. L'instabilité chronique du continent africain a conduit les Etats-Unis à avoir un rôle actif dans les débats au sein de l'ONU pour chercher les voies et les moyens à des actions multilatérales pour résoudre les

¹ Restore Hope en Somalie, en 1992 et 1993

conflits en Afrique. Au travers de leur influence à l'ONU, mais aussi de leur discours centré sur le respect des valeurs démocratiques et sur le respect des droits de l'homme, les Etats-Unis apparaissent en effet bien placés pour tenter de jouer un rôle d'influence sur le règlement des questions africaines.

Les Etats-Unis cherchent, sauf cas particuliers, à éviter d'agir seuls, et préconisent plutôt le « partage du fardeau » au sein d'une coalition internationale. La contribution des Etats-Unis aux opérations de maintien de la paix représente un milliard de dollars sur les dix dernières années. Des efforts bilatéraux importants en faveur d'opérations de maintien de la paix sont maintenus : aide au Nigeria, par l'envoi d'instructeurs à même de former des bataillons nigériens appelés à intervenir en Sierra Leone ; aide apportée à certains pays africains en matière de déminage.

Vis à vis de l'ONU, la position américaine est ambiguë. Au 31 août 1995, les Etats-Unis étaient le premier débiteur de l'ONU, avec une « dette » de 1,17 milliards de dollars, répartis en 530 millions au titre du budget général, et 647 millions pour les forces de maintien de la paix ; cette stratégie de contrainte financière adoptée par les Etats-Unis à l'égard de l'ONU a pour effet de déposséder un peu plus cette organisation de ses pouvoirs et prérogatives au bénéfice des Américains, et de ses intérêts stratégiques, allant ainsi à l'encontre du principe d'impartialité contenu dans la charte des Nations Unies.

En définitive, depuis la fin de la guerre froide, qui marque leur suprématie mondiale, la politique africaine des Etats-Unis est essentiellement motivée par des considérations d'ordre économique, cherchant à favoriser les investissements privés et à développer leurs relations commerciales avec ce continent. Cette politique d'expansion, reposant sur l'idée que l'époque coloniale est définitivement révolue, n'hésite pas à s'attaquer aux zones traditionnellement sous influence française. Corrélativement, les Etats-Unis ont réduit de façon drastique l'aide publique au développement qu'ils allouent au continent africain, considérant que cette baisse sera compensée par l'augmentation des investissements privés. Les Etats-Unis, seule superpuissance mondiale, ne

peuvent pas faire l'impasse sur ce continent et ont de moins en moins de scrupules à mettre leur diplomatie au service de leurs intérêts commerciaux¹.

Parallèlement, considérant qu'ils n'ont pas d'intérêts vitaux sur le continent noir, les Etats-Unis souhaitent limiter leur présence et leurs interventions militaires en Afrique. Ils préfèrent promouvoir une diplomatie préventive de gestion de crise, visant à doter le continent africain des moyens suffisants à assurer sa propre sécurité. Sauf pour les interventions militaires destinées à contrer des menaces sur leurs intérêts vitaux, qu'ils mèneront unilatéralement en utilisant massivement leurs forces, les Américains privilégient les interventions éventuelles dans un cadre international.

Lorsque les Etats-Unis diminuent et redéploient leur aide au développement, lorsqu'ils favorisent les investissements privés et développent leur politique commerciale, lorsqu'ils appuient et soutiennent le développement de capacités africaines de maintien de la paix, ils font preuve de sélectivité et choisissent des pays présentant pour eux des intérêts commerciaux et stratégiques.

DEUXIEME PARTIE

Une politique guidée par des raisons domestiques et une volonté de puissance internationale

La politique africaine qui vient d'être décrite est celle qui a été impulsée par Bill Clinton élu président des Etats-Unis fin 1992 peu après la chute du mur de Berlin, l'implosion du pacte de Varsovie, et la dislocation de l'Union soviétique. Le début des années 90 marquait la fin d'un monde bipolaire hérité de la seconde guerre mondiale et, pour la première fois de leur histoire, les Etats-Unis se trouvaient confrontés à un monde unipolaire qu'ils allaient dominer sans véritable opposition. Différentes raisons expliquent leur politique africaine, parmi

¹ comme l'écrit George Ross dans un article intitulé « UN SEUL OBJECTIF, FAIRE DES AFFAIRES : la nouvelle diplomatie » paru dans le Monde Diplomatique d'août 2000, « la diplomatie se déplace vers le démarchage commercial international... La majeure partie de la « marchandisation » frénétique en cours se camoufle derrière les grands principes de paix, de démocratie, de droits de l'homme et de progrès universel »

lesquelles certaines raisons de politique interne, et d'autres liées à une volonté de puissance internationale affirmée par Washington.

I. Le poids de l'histoire

L'analyse de l'histoire des Etats-Unis permet de dégager quelques facteurs décisifs qui ont indéniablement influencé leur politique étrangère, en particulier leur politique africaine.

1. La Traite des Noirs et la création du Liberia

La Traite des Noirs permit aux Etats-Unis, d'abord colonie anglaise du Nouveau Monde puis Etat indépendant, d'alimenter leurs immenses plantations du Sud, alors en pleine expansion, d'une main d'œuvre sans aucune qualification, bon marché et habituée aux chaleurs tropicales¹. Dès le 4 juillet 1776², au moment de déclarer leur indépendance, les Américains énoncent une série de principes qu'ils essaieront de respecter tout au long de leur histoire. La déclaration d'indépendance des Etats-Unis proclame que les hommes, créés égaux, bénéficient de droits inaliénables tels que la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Fidèle à ces principes, le Congrès américain votera dès le début du 19^{ème} siècle une loi qui interdira le commerce des esclaves³, mais ce n'est que le 18 décembre 1865 que l'esclavage fut officiellement aboli sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis⁴, après la guerre de sécession.

Toujours fidèle à ces principes, la Société américaine de colonisation (American colonization society) fut créée le 16 décembre 1816⁵, avec pour objectif d'encourager et d'assister l'établissement en Afrique des Noirs libres, venus des

¹ d'après l'historien Philip Curtin, l'Amérique du Nord accueillit seulement 6,8% des Noirs capturés en Afrique puis déplacés par la Traite des Noirs, les futurs Etats-Unis n'en accueillant que 4,5% ; près de 90% ont été convoyés en Amérique tropicale et subtropicale (Brésil, Antilles), le reste étant destiné au Vieux Continent. Les colonies anglaises d'Amérique du Nord reçurent leurs premières cargaisons d'esclaves en 1619 – *The Atlantic Slave Trade : A Census*, Madison, University of Wisconsin Press, 1969

² déclaration de l'indépendance des Etats-Unis

³ le 25 mars 1807, l'Empire britannique promulgua une loi qui interdisait le trafic des esclaves à tous les sujets britanniques ; quelques jours plus tard le Congrès américain vota une loi analogue interdisant le commerce des esclaves à compter du 1^{er} janvier 1808

⁴ ratification du 13^{ème} amendement

⁵ le pasteur Robert Finley se réunit à Washington avec un groupe de notables et fonda cette société. Après avoir lentement démarré, cette initiative prit de l'expansion et, en 1826, 46 sociétés locales ou auxiliaires existaient sur le territoire américain

Etats-Unis, et des Africains libérés à bord des navires négriers capturés par la marine américaine. En 1821 fut créé le premier foyer d'esclaves libérés de l'actuel Liberia, foyer baptisé Monrovia par référence au président américain James Monroe¹. L'indépendance du Liberia fut proclamée en 1847, et la survie de ce nouvel Etat au moment du partage de l'Afrique ne fut possible que grâce à un soutien diplomatique extrêmement ferme des Etats-Unis.

Probablement en proie aux remords d'avoir pris une part active à la Traite des Noirs, et conformément aux principes énoncés dans leur déclaration d'indépendance, les Etats-Unis ont adopté une attitude anticolonialiste à l'encontre des puissances coloniales européennes qui se sont partagées l'Afrique ; cette attitude explique probablement leur non-interventionnisme en Afrique, sauf pour quelques cas particuliers qui seront évoqués dans les paragraphes suivants.

2. La liberté d'accès au marché

Constatant le rôle primordial qu'ils ont à jouer dans le développement des échanges intercontinentaux, les Etats-Unis s'efforceront, tout au long de leur histoire, de promouvoir et de défendre la liberté d'accès au marché, au besoin par la force². Le conflit de 1812, qui opposa la nouvelle nation américaine à l'Angleterre, est une réaction à la domination de la flotte anglaise sur le commerce maritime ; il permit aux Etats-Unis d'obtenir la liberté de commerce maritime³. Avec le retour de la paix, en 1815, les navires américains retrouvèrent la route de l'Afrique, mais ils se heurtèrent à des fonctionnaires britanniques et français qui, voulant par tous les moyens favoriser le commerce de leurs propres ressortissants, excluaient la concurrence étrangère, tout particulièrement américaine. Pour cela, ils cherchèrent à fermer leurs comptoirs africains aux

¹ Monroe fut président des Etats-Unis de 1817 à 1825. En fait, la création de foyers d'esclaves libérés sur la côte occidentale d'Afrique remonte à 1787, dans l'actuelle Sierra Leone, sur l'initiative des Britanniques,

² l'amiral Mahan développa en particulier une théorie qui incita les Etats-Unis à se doter de l'une des marines les plus puissantes du monde, avec l'objectif de faire respecter sur toutes les mers ce principe de liberté. L'intervention des Américains en 1917, lors de la première guerre mondiale, s'explique par le fait que la liberté des mers, essentielle pour leur commerce, était remise en cause par les sous-marins allemands qui s'attaquaient à leurs navires de commerce. Les Américains ont également cherché à faire du Pacifique une zone d'influence privilégiée, leur diplomatie intervenant énergiquement afin d'éviter le démantèlement de la Chine, menacée par les entreprises coloniales européennes

³ les Etats-Unis déclarèrent la guerre à l'Angleterre qui voulait leur interdire tout commerce avec la France napoléonienne. La guerre prit fin en décembre 1814 par le traité de Gand

étrangers, en usant par exemple de droits de douane préférentiels ou encore en interdisant l'accès de leurs ports aux navires américains, mais les différentes mesures adoptées n'eurent pas l'effet escompté. L'escadre de la marine américaine détachée dans les eaux d'Afrique occidentale, de 1840 à la guerre de sécession, avait certes pour mission principale d'interdire la Traite des Noirs, mais devait également assurer la protection des échanges commerciaux américains avec l'Afrique¹. Les instructions du secrétaire à la Marine étaient alors extrêmement explicites : « les droits de nos citoyens engagés dans des opérations commerciales légales sont placés sous la protection de notre drapeau. Il est du premier devoir de notre puissance navale, et c'est l'une de ses raisons d'être, de veiller à ce que ces droits ne soient ni restreints ni violés »². Il fallut attendre le milieu du 19^{ème} siècle pour que soient adoptés les principes du libre échange³, et que les échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique prennent de l'importance.

Au centre de l'Afrique, les Etats-Unis apportèrent leur soutien à la naissance, puis à la reconnaissance de l'Association internationale africaine, censée être une organisation humanitaire, qui vit le jour sur l'initiative du roi de Belgique Léopold II, le 12 septembre 1876. La création de cette association faisait suite à plusieurs expéditions de Henry Morton Stanley et répondait avant tout à des considérations économiques et commerciales, qui ouvrirent au négoce européen et américain les régions du Centre et de l'Ouest de l'Afrique, en particulier le Congo. Le problème de la liberté du commerce dans le bassin du Congo et à son embouchure fut débattu lors de la conférence internationale qui s'ouvrit en novembre 1884, à Berlin. Les Etats-Unis, qui participaient à cette conférence, eurent un rôle déterminant en faisant accepter le principe du libre commerce dans cette zone de l'Afrique, et favorisèrent la création de l'Etat libre du Congo dévolu à Léopold II, évitant ainsi qu'il tombe dans l'escarcelle de l'une ou l'autre des grandes puissances coloniales européennes. Sans avoir cherché directement à posséder des colonies en Afrique, les Etats-Unis ont contribué à

¹ le contre-amiral Matthew Perry, qui commanda la première flottille envoyée dans les eaux africaines, considéra même cette mission secondaire comme sa mission prioritaire et n'hésita pas à utiliser la force pour mettre fin au boycott de certains marchands américains par des villages africains

² Howard, « American involvement in Africa », pages 117-118

³ la Grande-Bretagne adopta les principes du libre échange en 1849, en abrogeant corrélativement les vieilles lois sur la Navigation ; de son côté, la France déclara Gorée port franc en 1852, Saint-Louis du Sénégal s'ouvrant peu de temps après

son partage, pour défendre la liberté de commerce, en participant à cette conférence qui scella le sort du centre de ce continent.

Pendant toute la guerre froide, des raisons politiques ont conduit les Etats-Unis à éviter tout « affrontement » avec la France dont la présence en Afrique était perçue comme un relais du monde occidental. Avec la fin de la guerre froide, et la dévaluation du rôle stratégique de l'Afrique, Washington retrouva des raisons commerciales pour s'attaquer au pré carré français en réaffirmant sa foi dans la liberté du commerce.

3. L'isolationnisme traditionnel, l'interventionnisme occasionnel

Au moment de quitter la présidence des Etats-Unis, George Washington donna ses derniers conseils pour sauvegarder la jeune nation américaine¹. Il conseillait entre autres de ne pas nouer d'alliances qui priveraient les Etats-Unis de leurs avantages géographiques, recommandant de veiller à l'attitude pro-anglaise des fédéralistes et celle pro-française des démocrates et républicains qui risquaient de transporter sur le continent américain la rivalité entre ces deux grandes puissances européennes, et donc de le déstabiliser. La doctrine de Monroe² refusait tout engagement sur la scène mondiale, en dehors du continent américain, afin de le protéger de toute nouvelle entreprise coloniale, proclamait que toute intervention européenne sur ce continent serait inamicale, et affirmait la volonté américaine de ne pas s'immiscer dans les affaires européennes. Elle visait implicitement la France et l'Angleterre. Complémentaire à cette doctrine, la « destinée manifeste » (1845) justifiait l'expansionnisme et l'interventionnisme des Etats-Unis sur le continent américain en introduisant la notion des frontières naturelles, et confirmait la volonté d'empêcher la France et l'Angleterre d'avoir des intentions hostiles aux Etats-Unis sur ce continent, afin de protéger les habitants de l'hémisphère américain du colonialisme européen, mais aussi les citoyens et les intérêts américains dans les zones limitrophes. Au 19^{ème} siècle, la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Europe et de ses colonies africaines reposait avant tout sur la doctrine de l'isolationnisme, par souci évident d'éviter tout affrontement avec les puissances coloniales européennes.

¹ texte « Farewell Address » de 1796

² déclaration de Monroe le 2 décembre 1823

Ce traditionnel isolationnisme américain subit un revers en 1898, lorsque les Etats-Unis entrèrent en guerre contre l'Espagne, au nom de l'anticolonialisme. Les Etats-Unis prenaient conscience de leur puissance et du rang qu'ils auraient à tenir parmi les autres grandes puissances, avant tout européennes. Vis à vis de l'Afrique, l'opinion américaine souhaitait que la voix de son pays se fasse entendre au-delà du Liberia, dans d'autres régions de ce continent. En 1906, à l'occasion d'une forte tension entre la France et l'Allemagne au sujet du Maroc, Theodore Roosevelt prit part de manière décisive à l'organisation de la conférence d'Algésiras qui examina la situation de cette colonie française. Pendant la période entre les deux guerres mondiales, les Etats-Unis traversèrent à nouveau une période marquée par l'isolationnisme. A l'occasion de la crise entre l'Ethiopie et l'Italie, en 1935, les Américains préférèrent laisser la Société des Nations, Britanniques et Français essayer de contrer les ambitions territoriales de Mussolini, dans un souci de neutralité. Le gouvernement américain se trouvait devant le dilemme : « comment sauvegarder la paix dans un monde en proie à de graves tensions tout en évitant le plus petit engagement dans une action internationale »¹.

L'ère qui s'ouvre avec la fin du second conflit mondial voit les Etats-Unis essentiellement préoccupés par la reconstruction de l'Europe et confrontés à la montée en puissance de l'Union soviétique, donc à la guerre froide.

4. L'endiguement du communisme

Dès le début de la guerre froide, l'endiguement de la menace communiste vise tout d'abord à organiser une ligne de résistance en Europe, à partir de 1947², puis en Asie, en prenant part à la guerre de Corée, dès 1950. En ce qui concerne l'Afrique, encore dominée par les puissances coloniales, Washington la considère comme une extension de l'Europe et ne souhaite pas se quereller avec ses alliés européens au sujet d'un continent si peu connu des Américains ; cependant, les Etats-Unis ont déjà à cette époque quelques intérêts stratégiques

¹ Peter Duignan et L.H. Gann, Les Etats-Unis et l'Afrique, une histoire, Economica, 1990, page 272

² Truman, en 1947, décréta que les EU devaient s'ériger partout dans le monde en rempart contre le communisme et prendre la tête du monde libre, dans la mesure où les puissances d'Europe de l'Ouest sortaient très affaiblies du second conflit mondial : c'est la théorie du Containment ; le président Eisenhower, qui succéda à Truman en 1953, poursuivit cette politique

sur le continent noir¹. Au-delà de cette volonté de ne pas déplaire à ses partenaires européens, cette attitude s'explique également par le peu d'intérêt affiché par Moscou, alors sous le règne de Staline, qui cherche surtout à asseoir sa puissance par des possessions territoriales en Europe. Après la mort de Staline en 1953, l'URSS change d'attitude à l'égard du continent noir et prend part au débat sur la fin de la domination occidentale en Afrique, tout en commençant à infiltrer les syndicats et les mouvements nationalistes africains, sous le couvert de différents mouvements pour la paix ou pour la culture. Dès lors, Washington est obligé d'abandonner sa politique traditionnellement isolationniste, mais sa réaction sera « molle », car les Américains se trouvent à nouveau face à un dilemme, soutenir les actions de décolonisation, conformément aux principes édictés par les pères fondateurs de la nation américaine, et ne pas s'opposer à ses alliés de l'OTAN, également puissances coloniales. Les Américains finiront par considérer l'anticolonialisme comme une politique morale, comme une opportunité pour développer leur commerce vers cette région du monde, et comme un moyen de renforcer leur position en soutenant les nouveaux Etats indépendants qui obtiennent une voix à l'ONU.

L'arrivée au pouvoir de John F Kennedy, en 1961, illustre cette politique de lutte contre le communisme et contre son expansion dans le monde, et l'anticolonialisme devint une arme de la guerre froide². Les Etats-Unis fournissent une assistance militaire à des pays africains, tels le Liberia, le Congo et l'Ethiopie. L'idéal de la Nouvelle Frontière³ indiquait que Washington avait un devoir moral d'aider l'Afrique, en participant au développement de nation stables et indépendantes, en assistant les gouvernements africains à l'instauration de sociétés libres, conformément aux aspirations des peuples africains⁴. Cette

¹ les Etats-Unis ont dès cette époque des intérêts stratégiques en Afrique : déjà en 1944, des accords secrets assuraient la mainmise des Etats-Unis sur les matières premières présentes dans le sous-sol du Congo belge, dont dépendait leur primauté dans le domaine de l'armement nucléaire, à commencer par l'uranium et le cobalt. Ensuite, leur dépendance à l'égard de certaines matières premières produites en Afrique australe et tout particulièrement en Afrique du Sud fut incontestable : Chrome, Manganèse, Vanadium, groupe des métaux du platine. Ces matières premières avaient une valeur stratégique pour différentes raisons : leur importance tant pour l'industrie civile que militaire, la faiblesse de la production nationale, la concentration géographique des producteurs dans une région instable, la faiblesse ou l'absence de matières de substitution, la rareté des fournisseurs alternatifs en dehors du bloc soviétique

² l'anticolonialisme est une force morale qui à la longue « saperait les fondements du grand empire colonial communiste » : extrait d'un discours prononcé devant le Sénat le 14 juin 1960,

³ nom donné par le président Kennedy à son programme de gouvernement

⁴ Sur l'initiative de John Kennedy, de jeunes volontaires participent à des missions de développement dans les Etats du Tiers monde (expérience des Peace Corps)

politique coïncide avec les indépendances des anciennes colonies africaines qui suscitent un intérêt marqué de l'Union soviétique pour les Etats nouvellement indépendants, entraînant les Etats-Unis à prendre pied sur le continent noir par crainte de voir le communisme gagner du terrain. L'indépendance du Congo belge proclamée en juin 1960 est un bel exemple d'interventionnisme en Afrique pour freiner l'avancée du communisme. A l'occasion de cette indépendance, le président Kasavubu, soutenu par les Etats-Unis, s'opposa à son premier ministre Lumumba, soutenu par l'Union soviétique. Lumumba est assassiné en janvier 1961 par une faction congolaise soutenue par la CIA. La période troublée qui s'ensuivit vit l'arrivée au pouvoir du général Mobutu, en 1965, ouvertement soutenu par les Etats-Unis jusqu'au début des années 90, malgré le régime manifestement corrompu que ce tyran instaura.

L'Afrique australe constitue un autre exemple intéressant de la rivalité exacerbée entre les deux grandes puissances sur le continent noir. Jusqu'à 1975, l'URSS et ses alliés ont limité leur rôle à l'entraînement des forces de guérilla et au soutien financier des organisations pro-soviétiques en Afrique, agissant pour encourager les fronts de libération de gauche. Le départ des Portugais, en 1975, s'accompagna de l'intervention directe de l'URSS et de ses alliés en Afrique¹ ; des partis de tendance marxiste-léniniste, soutenus par l'URSS, s'emparèrent du pouvoir en Angola et au Mozambique. Après avoir pris parti pour l'ancienne puissance coloniale, les Etats-Unis ne réagirent pas immédiatement, se contentant de fournir des armes et de l'aide financière aux mouvements de lutte « antimarxiste », d'une part, et d'encourager l'Afrique du Sud à aider ces mêmes mouvements, au besoin en intervenant à leurs côtés², d'autre part. Cette politique d'aide en Afrique australe, même limitée, marqua un temps d'arrêt en décembre 1975, lorsque le Sénat des Etats-Unis vota à une écrasante majorité l'interdiction totale de toute forme d'assistance aux forces angolaises anticommunistes. A la fin des années 70, plus de 40 000 militaires en provenance de l'URSS et de ses satellites étaient déployés en Afrique, pour

¹ Cuba et Allemagne de l'Est, avec pour chacun d'eux un rôle particulier : l'Allemagne de l'Est fournit les techniciens et les instructeurs, Cuba fournit le gros des forces, alors que l'URSS assura la direction stratégique. En 1975, l'infanterie cubaine intervint directement à Luanda

² les USA soutirent les mouvements de lutte contre le MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola) qui avait pris le pouvoir au départ des Portugais, l'Afrique du sud envoya des commandos en Angola pour soutenir l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) dans sa lutte contre le MPLA, en octobre 1975

soutenir les gouvernements d'obédience marxiste – léniniste¹. La CIA soutint le mouvement RENAMO² au Mozambique et, en 1985, le Congrès autorisa le gouvernement américain à soutenir l'UNITA³ de Jonas Savimbi, en Angola. Les Etats-Unis se trouvèrent de fait alliés à l'Afrique du Sud qui intervenait militairement en Angola contre le pouvoir légal, alors que des commandos sud-africains s'introduisaient au Mozambique pour aider le RENAMO. Vis à vis du régime de Pretoria, les Etats-Unis eurent un rôle ambigu, voulant faire évoluer l'apartheid en soutenant autant que de besoin les initiatives onusiennes telles que l'embargo sur les ventes d'armes adopté contre ce régime en 1977, tout en souhaitant le maintenir fermement ancré dans le camp occidental. A la fin des années 80, alors que l'influence soviétique diminuait partout en Afrique et que le régime sud-africain se libéralisait, l'importance stratégique de l'Afrique australe diminua également aux yeux des américains.

Ce rapide survol de l'histoire met en évidence une politique africaine des Etats-Unis traditionnellement isolationniste, qui a su parfois se montrer interventionniste lorsque l'attitude du bloc soviétique le demandait ou lorsque les intérêts de la puissance américaine étaient menacés, en limitant toutefois l'engagement sur le continent noir au strict minimum. Depuis la fin de la guerre froide, marquée par le retrait massif des forces soviétiques et assimilées du continent africain, aucun intérêt stratégique ne peut plus motiver un quelconque interventionnisme des Etats-Unis en Afrique⁴. Il n'est donc pas étonnant que Washington revienne à une politique africaine sélective et essentiellement motivée par des considérations économiques, caractérisée par une baisse régulière de l'aide publique au développement, et articulée autour d'une diplomatie préventive de gestion de crise au service d'une politique de non-présence militaire.

¹ Angola, Mozambique, Ethiopie, République populaire du Congo, Bénin

² Résistance nationale mozambicaine (REsistencia NAcional MOZambicana)

³ Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Uniao Nacional para a Independência Total de Angola)

⁴ tendant ainsi à confirmer le rôle de l'Afrique en tant que pion dans les relations entre les Etats-Unis et l'URSS, cité dans l'article de Robert J Cummings, « la politique américaine à l'égard de l'Afrique : continuité et changement, 1958 – 1988 », paru dans la revue Politique étrangère de mars 1988

II. Les déterminismes suscités par la politique intérieure

1. Le poids de l'opinion et de la communauté noire

L'analyse de l'opinion américaine révèle quelques raisons supplémentaires qui expliquent la politique suivie par les Etats-Unis en Afrique. De façon générale, la référence à une Amérique moralement supérieure au reste du monde et porteuse d'une histoire exemplaire est un sentiment largement partagé par l'opinion publique, l'encourageant à soutenir l'engagement extérieur de son pays, mais uniquement sous certaines conditions. L'opinion américaine face au régime sud-africain de l'apartheid illustre cette tendance. En 1984, elle se mobilisa contre le régime de Pretoria, incitant le Congrès à voter un train de sanctions économiques à l'encontre du régime sud-africain, mais elle resta réticente à toute action coercitive des Etats-Unis destinée à y mettre un terme, et hostile à tout soutien militaire des forces anti-apartheid.

En 1992, lors de l'élection du président Clinton, les Américains accusaient entre autres George Bush d'avoir négligé les affaires intérieures américaines au profit des affaires étrangères ; 62% des américains plaçant la défense de leurs intérêts économiques en tête des objectifs externes, devant la défense de la démocratie. L'opinion publique américaine influença largement le candidat Bill Clinton qui, sachant adapter son programme en accordant une place secondaire aux grandes questions internationales, a été élu sur des promesses de recentrage de la future politique américaine sur les affaires intérieures. Une fois élu, il faut toutefois souligner qu'il a été accaparé, tout au long de ses deux mandats, par la scène internationale. Face à une opinion toujours marquée par le syndrome du Vietnam, Bill Clinton a su expliquer que la prospérité des Etats-Unis était directement liée à ses responsabilités internationales.

Des sondages effectués en 1995¹ ont ensuite montré que l'opinion américaine n'était pas isolationniste mais qu'elle considérait toujours les problèmes de politique étrangère comme peu importants :

- 65% des américains pensaient que leur pays devait jouer un rôle actif dans les affaires du monde,

¹ article de Gilles Andréani « les Américains et leur politique étrangère » dans le bulletin du centre d'analyse et de prévision n°65

- 74% préféreraient qu'il joue un rôle de leadership partagé plutôt que d'être le seul leader mondial,
- 89% estimaient qu'en cas de recours à la force il fallait favoriser une intervention avec d'autres pays de l'ONU plutôt que d'y aller seuls,
- 77% rejetaient l'idée de diriger uniquement l'aide publique vers des parties du monde où les Etats-Unis avaient des intérêts de sécurité,
- 66% estimaient que leur pays avait un devoir moral vis à vis des pays pauvres pour les aider à se développer économiquement,
- mais seuls 2% des Américains citaient un problème de politique étrangère comme important, auquel les Etats-Unis devraient avoir à faire face¹.

Ce dernier pourcentage montre que la politique étrangère n'est pas un sujet clé dans la compétition politique américaine et qu'elle offre une importante autonomie aux acteurs politiques tant au sein de l'exécutif qu'au Congrès. Dès lors, il n'est pas étonnant qu'un changement du pouvoir exécutif ou législatif s'accompagne de modifications sensibles de la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Afrique. Malgré ce peu d'intérêt pour la politique étrangère, l'opinion publique n'hésite pas à critiquer, parfois violemment, le pouvoir politique lorsque surviennent des difficultés. Il suffit de se souvenir du traumatisme causé par le spectacle des 18 soldats américains massacrés au cours de l'opération « Restore Hope ».

Par ailleurs, les Américains ont une vision erronée de l'aide réellement apportée aux pays en voie de développement car ils ont tendance à la surestimer et, ils font alors pression sur le pouvoir politique pour la réduire, afin d'accorder une priorité plus grande aux problèmes internes.

Enfin, il ne faut pas négliger le poids de la communauté noire américaine. En juin 1997, il y avait plus de 33 millions de Noirs américains ou « Africains – américains », soit plus de 12% de la population des Etats-Unis. Cette

¹ Les Américains sont traditionnellement peu concernés par ce qui se passe à l'étranger, sauf en cas de crise internationale ou de guerre impliquant les Etats-Unis ; les médias se lancent alors dans de vastes campagnes destinées à retransmettre « en direct » tout ce qui peut se passer sur le théâtre des opérations (exemple de la guerre du Golfe ou encore de l'intervention américaine en Somalie). En dehors de ces moments de crise, les médias se désintéressent en général des événements étrangers aux Etats-Unis

communauté représente à la fois un poids électoral important et un poids politique croissant :

- le nombre de maires de race noire est en constante augmentation, ainsi que le nombre d'élus au niveau législatif¹,
- au niveau national, les Noirs américains jouent un rôle décisif en votant majoritairement démocrate. Ils ont largement contribué à la victoire de Bill Clinton face à George Bush en 1992, puis à l'occasion de sa réélection en 1996. En 1992, face à Bush, Clinton n'a obtenu que 39% des voix blanches, et en 1996, face à Dole, il a obtenu seulement 43% des voix blanches.

Par delà d'autres considérations plus politiques et économiques, le soutien des Etats-Unis à l'Afrique du Sud post apartheid s'explique par la valeur symbolique de Nelson Mandela qui incarne en particulier pour la communauté afro-américaine, le courage et la revanche de l'homme noir humilié.

2. La promotion et la défense des valeurs démocratiques

Sûrs de leur supériorité morale et de leur exemplarité, les Etats-Unis se sont de tout temps érigés en défenseurs de la démocratie et des droits de l'homme. La déclaration d'indépendance des Etats-Unis proclame que les gouvernements sont établis par les hommes pour garantir les droits inaliénables tels que la vie, la liberté et la recherche du bonheur ; les hommes ayant le droit, et même le devoir, de rejeter tout gouvernement qui, reposant sur le despotisme absolu, sur la tyrannie, sur l'arbitraire, deviendrait incapable de leur garantir le respect de ces droits. Theodore Roosevelt² donnait le droit à son pays de maintenir l'ordre sur le continent américain, avec le recours éventuel à la force, pour défendre les intérêts de l'humanité. La « destinée manifeste » (1845) justifiait le droit à l'expansion des Etats-Unis sur le continent américain par la supériorité de leurs valeurs sur celles européennes, et par leur volonté d'apporter les bienfaits de la démocratie et du progrès. Woodrow Wilson³ incarne

¹ le Black Caucus, qui réunit l'ensemble des parlementaires noirs, est un puissant groupe de pression

² président des Etats-Unis de 1901 à 1909

³ président des Etats-Unis de 1913 à 1921, qui excluait la nécessité de l'usage de la force pour défendre le droit, la pression de l'opinion publique internationale suffisant, et qui donna son nom à « l'idéalisme wilsonnien »

aussi une telle politique étrangère qui reposait sur une vision idéaliste des relations internationales, conférant aux Etats-Unis un rôle moral dans la mise en place d'un ordre mondial qui tendrait vers la paix, la démocratie et la prospérité.

Dans un rapport de février 1996, Bill Clinton fixait les objectifs de défense pour les dix années à venir, en définissant la sécurité dans un sens très large, incluant par exemple dans les conditions de la prospérité américaine la défense de la démocratie et la promotion d'un développement durable à travers le monde. Un pays démocratique est considéré comme moins enclin à entrer en conflit avec les Etats-Unis. Au-delà du développement des investissements et du commerce avec l'Afrique, les Etats-Unis ont donc également cherché à renforcer les initiatives en faveur de la démocratie. Il n'est donc pas surprenant de constater que parmi leurs partenaires africains préférés figurent des pays comme le Sénégal ou le Mali, remarquables par leur relativement bonne tenue politique.

3. L'opposition entre démocrates et républicains

Bill Clinton était bien dans la lignée des présidents démocrates¹ qui se déclarent investis de la mission de préserver la liberté dans le monde, accordant ainsi aux Etats-Unis une mission mondiale qui pouvait les amener à assurer des responsabilités à l'étranger, voire à engager leur pays bien au-delà de leurs intentions premières.

Depuis 1994, date de la victoire des républicains au Congrès, les Etats-Unis ont largement diminué le montant de leur aide publique à l'Afrique. Cette décision entre dans un cadre global de politique de réduction du déficit budgétaire. Elle est également révélatrice du conflit qui a opposé un président démocrate et un Congrès républicain. En effet, les moyens de la politique extérieure américaine² sont soumis aux coupes budgétaires du Congrès plus que tout autre secteur qui a un rôle important dans la défense de l'économie locale ou qui présente des intérêts stratégiques pour le pays. La fin de la guerre froide marquant le déclin du rôle stratégique de l'Afrique, il n'est pas étonnant

¹ par exemple le président John F Kennedy et sa théorie sur la « nouvelle frontière »

² aide au développement, budget du département d'Etat, contribution aux organisations internationales

que le Congrès ait largement favorisé la politique de réduction de l'aide publique aux pays en voie de développement.

III. Volonté de puissance économique et stratégique

1. L'important marché africain

Après la guerre froide, l'absence de menaces stratégiques a conduit toutes les grandes puissances mondiales à se livrer une lutte acharnée dans le seul but de promouvoir leurs propres intérêts économiques. Dans ce contexte fortement concurrentiel, l'économie cessait d'être un instrument de politique étrangère pour en devenir le principal objectif. La politique africaine des Etats-Unis devenait avant tout commerciale et économique.

Les Américains considèrent l'Afrique comme l'un des derniers espaces vierges où les investisseurs doivent pénétrer, sous le manteau de l'intégration à l'économie mondiale, alors même que la France a entrepris de « banaliser » ses relations avec ce continent. Dans le milieu des années 90, ils voyaient l'Afrique comme un continent bientôt peuplé d'un milliard d'âmes, dominé par une poignée de pays dopés de taux de croissance parmi les plus forts du monde : Malawi (16,1%), Ethiopie(11,9%), Ouganda (9,4%), Zimbabwe (8,1%), Côte d'Ivoire (6,8%), Mozambique (6,4%), Togo (6%)¹.

L'initiative économique annoncée par le président américain au sommet du G7 de Denver en juin 1997 découlait d'une logique purement mercantile et avait pour objectif de soutenir une économie américaine en quête de nouveaux débouchés pour son commerce extérieur et en quête d'un accès plus large aux matières premières encore inexploitées dont regorge le sous-sol africain. Comparé aux trois milliards de dollars par an apportés à Israël, le milliard de dollars d'apports financiers à l'Afrique paraissait bien peu de chose pour les Américains.

La promotion des exportations américaines fut qualifiée de stratégie pour les Etats-Unis. Depuis 1987, les exportations des biens et des services ont représenté un tiers de la croissance américaine et, le nombre des emplois lié à

¹ taux de croissance 1996

l'exportation a progressé 6 fois plus vite que celui lié à la satisfaction de la demande intérieure. C'est grâce à une économie performante que les Etats-Unis virent leur croissance s'accélérer et ainsi consacrer le retour de la prospérité. Le développement de l'économie américaine, dans le sens d'une plus grande ouverture au commerce international et d'une plus grande ouverture aux marchés susceptibles d'importer des produits américains, passait par les « big emergent markets », donc par le continent africain.

2. Le leadership planétaire américain

La fin de la guerre froide marque la fin d'une doctrine simple en matière de politique internationale. Tant l'opinion nationale américaine que l'opinion internationale ont craint deux excès : la naissance d'un impérialisme américain ou le repli des Etats-Unis sur eux-mêmes, synonyme d'indifférence voire de cynisme. Vainqueurs de cette guerre froide, les Etats-Unis ne sont pas prêts à renoncer au leadership planétaire qu'ils ont acquis, mais veulent au contraire assurer sa pérennité en imposant un nouvel ordre mondial. Une imbrication forte entre économie et diplomatie leur permet de promouvoir leurs intérêts en assumant pleinement leur rôle de leader mondial.

Lorsque Bill Clinton a été élu président en 1992, de nombreux commentateurs ont pronostiqué un retour à une politique extérieure davantage tournée vers l'isolationnisme et le protectionnisme. Au contraire, ses deux mandats ont été marqués par la poursuite de la libéralisation, estimant que les Etats-Unis ne pouvaient pas abandonner leur leadership mondial. Toutefois, ce leadership ne pouvait plus reposer sur la seule prééminence stratégique des Etats-Unis, et il devait s'adapter à l'évolution des rapports économiques.

Aussi, même s'ils réduisent leurs effectifs militaires à l'étranger, les Américains ne sont pas prêts à succomber à la tentation isolationniste qui les caractérisa par exemple dans l'entre-deux-guerres.

3. La sécurité des Etats-Unis

L'intérêt renouvelé des Etats-Unis pour le continent africain répond aussi à une logique de protection. L'Afrique est considérée comme un continent à la

dérive, instable et dangereux, victime de désordres multiples : guerres, épidémies, famines et autres fléaux. Ces maux apparaissent comme un danger potentiel, car ils peuvent générer des flux migratoires vers les pays riches voire gagner la société américaine elle-même par l'intermédiaire des liens tissés entre la communauté afro-américaine (plus de 12 % de la population) et les Africains. Par conséquent, les Américains considèrent qu'il convient d'asseoir leur présence en Afrique, ne serait-ce que pour enrayer les trafics d'armes, de drogue, ou les périls sanitaires. L'Afrique abrite aussi des mouvements islamistes extrémistes et des réseaux de soutien au terrorisme international. Les Etats-Unis combattent le régime islamiste soudanais perçu comme une tête de pont du régime iranien, en soutenant la rébellion sud soudanaise, animiste et chrétienne, conduite par John Garang qui s'approvisionne en armements via Museveni, le président ougandais, proche de Washington.

Conformément aux principes énoncés par les pères fondateurs de la nation, la politique étrangère des Etats-Unis s'explique par la volonté de défendre la liberté, celle de l'homme et du régime politique dans lequel il est susceptible de s'épanouir, mais également celle de la libre entreprise et du libre échange. Elle est profondément imprégnée d'anticolonialisme et d'isolationnisme. Toutefois, lorsque leurs propres intérêts, entre autres économiques, sont en jeu, les Américains n'hésitent pas à oublier les nobles principes démocratiques qu'ils défendent si ardemment¹. La guerre froide a été un moment privilégié où l'intérêt national et les principes moraux se sont rejoints pour lutter contre une idéologie, le communisme, et un ennemi, l'Union soviétique. L'effondrement de l'URSS et l'explosion du Pacte de Varsovie marquent indéniablement la victoire du libéralisme et de la démocratie qui se sont imposés comme la meilleure forme de gouvernement possible, mais

¹ Henry Kissinger a clairement énoncé : « les Américains ont toujours été réfractaires à la raison d'Etat, à savoir que les intérêts de l'Etat justifient les moyens utilisés pour les atteindre... Ils n'ont jamais aimé reconnaître ouvertement qu'ils poursuivaient des intérêts égoïstes. Au cours des guerres mondiales comme des conflits locaux, leurs dirigeants ont toujours affirmé qu'ils se battaient pour défendre non pas des intérêts mais des principes »

Vincent Hugueux, dans son article "Afrique centrale : l'épouvantail américain", paru dans la Revue Politique internationale, n°77, à l'automne 1997, énonçait : « la doctrine américaine s'accommode fort bien d'une morale à géométrie variable. Yoweri Museveni, volontiers présenté comme l'archétype du nouveau leader africain, voire comme le chef de file d'une nouvelle génération d'hommes d'Etat, est aussi le promoteur du concept de « no party democracy ». En clair, un régime de parti unique, autoritaire, mais acquis aux vertus du libre-échange et de l'économie de marché »

également le début d'un leadership planétaire de la puissance américaine. Ces facteurs historiques et idéologiques, ajoutés au poids de l'opinion américaine, traditionnellement isolationniste et prioritairement attachée à la résolution des problèmes internes, et à l'important marché africain, qui peut répondre à la logique d'expansion économique des Etats-Unis, constituent autant de raisons qui expliquent la politique africaine menée par les Etats-Unis.

TROISIEME PARTIE

Fragilités et avenir de la politique africaine des Etats-Unis

I. Les revers de la politique africaine de Washington

1. L'expérience somalienne

Les Etats-Unis et l'URSS ont exploité les rivalités entre la Somalie et l'Ethiopie, en faisant évoluer leurs alliances en fonction des pouvoirs en place. Jusqu'à sa chute en 1974, Hailé Sélassié a été soutenu par Washington ; L'URSS a pris le relais en 1977, lorsque le colonel Mengistu accéda au pouvoir. Corrélativement, la Somalie, tout d'abord pro soviétique, se tourna vers les Etats-Unis au moment de la guerre de l'Ogaden¹. A la fin de la guerre froide, ces deux pays étaient largement surarmés ; l'insurrection du peuple somalien qui renversa son président, Siad Barre², le 26 janvier 1991, ouvrit une période d'instabilité. Le pays était alors en proie à une terrible famine due à la sécheresse qui sévissait dans cette région du globe, accentuée par les affrontements qui opposaient les clans du président par intérim, Ali Mahdi, et ceux du général Aïdid, dans le sud. Face à la gravité de la situation, le conseil de

¹ en 1977, la guerre de l'Ogaden opposa l'Ethiopie et la Somalie ; cette dernière envahit son voisin éthiopien pour récupérer cette province (l'Ogaden) qu'elle revendiquait ; le nouveau régime éthiopien, dirigé par le colonel Mengistu, ayant prêté allégeance à Moscou, fut aidé par des troupes cubaines qui débarquèrent en mars 1978 dans la corne de l'Afrique. Siad Barre se tourna alors vers les Américains qui s'installèrent à Mogadiscio et reçurent la base aéronavale de Berbera qui contrôle directement l'accès à la Mer Rouge

² Siad Barre a été porté au pouvoir en octobre 1969, lorsqu'un putsch militaire assassina le président de la république. Il régna en dictateur sur la Somalie pendant plus de 20 ans

sécurité de l'ONU adopta une première résolution créant l'ONUSOM I, le 24 avril 1992, qui permettait une intervention limitée¹.

Le pillage de l'aide alimentaire et l'entrave à son acheminement à cause des combats entre bandes rivales, décident George Bush, président sortant, à intervenir, alors même que ses concitoyens découvraient quotidiennement les horreurs de la famine sur leur petit écran. Il décide l'envoi d'un contingent américain en Somalie, sous couvert de l'ONU, la force étant placée sous commandement américain². L'opération « Restore Hope », qui débute le 9 décembre 1992, permet de mettre fin à la famine et de reprendre la capitale, ainsi que la ville de Baïdoa. La Somalie n'est pas pour autant pacifiée, et les différentes factions ne sont pas désarmées. L'opération « Restore Hope » s'achève en mai 1993, relayée par l'ONUSOM II³, force sous commandement de l'ONU.

La force de l'ONUSOM II comprend alors environ 20 000 soldats dont 4 000 Américains équipés des matériels les plus modernes, et doit se déployer dans toute la Somalie, de mars à octobre 1993 ; en définitive, son déploiement a été prolongé plusieurs fois et ne s'est achevé que le 31 mars 1995. L'intervention de l'ONUSOM II a été marquée par des affrontements de plus en plus violents entre la force onusienne et les différents clans. Toujours hantés par le syndrome vietnamien, les Américains ne supportent pas la perte de 18 de leurs soldats lors d'un affrontement le 3 octobre 1993 ; l'impopularité croissante de l'intervention américaine dans l'opinion⁴ conduit Bill Clinton à anticiper le retrait des forces américaines : le 25 mars 1994, tous les soldats américains ont

¹ la résolution n°751 reposait sur l'hypothèse que les parties au conflit somalien négocieraient un cessez-le-feu, et ne prévoyait que des moyens dérisoires (50 observateurs pour surveiller l'hypothétique cessez-le-feu). L'ONUSOM ne disposait pas des moyens dissuasifs nécessaires pour inciter les belligérants à négocier et à trouver un règlement politique à la crise. Sur le terrain, l'action de l'ONUSOM I se limita à un pont aérien entre le Kenya et Mogadiscio, en août 1992, au beau milieu de la campagne électorale américaine qui porta au pouvoir Bill Clinton. Lorsque la campagne électorale s'achève en novembre 1992, l'Amérique horrifiée découvre sur son petit écran le drame somalien et ses habitants qui meurent de faim. A Baïdoa, qualifiée de chef-lieu de la mort par l'africaniste Stephen Smith, correspondant de Libération, 40 % de la population et 70 % des enfants de moins de cinq ans moururent au cours de l'automne 1992

² la résolution n°794 créa l'UNITAF (United Task Force) qui, d'après l'U.S. Marines Corps, étaient composée de 38 301 combattants dont 25 426 Américains

³ l'ONUSOM II fut créée par la résolution n°814 du 26 mars 1993

⁴ comme le dira l'ancien chef d'Etat-major Colin Powell dans son autobiographie : « les Américains furent horrifiés de voir le corps d'un de leurs compatriotes traîné dans les rues de Mogadiscio. Les images de la télévision nous ont envoyé là-bas, et maintenant elles nous en chassent »

quitté la Somalie, le 5 septembre 1994, les derniers Américains la quittent à leur tour. L'ONUSOM II se termine officiellement le 31 mars 1995.

A l'égard du recours à la force, l'action de l'ONU en Somalie couvre l'ensemble des options possibles à cette organisation internationale : l'opération ONUSOM I a reposé sur le chapitre VI de la Charte qui concerne le règlement pacifique des conflits ; l'UNITAF fut autorisée en vertu du chapitre VII de la Charte, interprété par les Etats-Unis comme le recours essentiellement défensif à la force armée et par les plus hautes instances de l'ONU comme le recours plus libre à la force ; constatant l'échec de l'UNITAF, l'opération ONUSOM II fut également fondée sur le chapitre VII, mais interprété de façon plus offensive.

L'opinion internationale qualifie globalement ces interventions en Somalie d'échecs, qu'elles se soient déroulées sous le commandement direct de l'ONU (ONUSOM I et II) ou sous celui des Etats-Unis avec mandat onusien (UNITAF). La responsabilité de ces échecs a été directement imputée aux Etats-Unis, dans la mesure où l'opération « Restore Hope » menée sous son commandement ne réussit ni à pacifier la Somalie, ni à désarmer les différentes bandes rivales, probablement en raison des différences d'interprétation de la résolution onusienne entre Washington et le secrétaire général de l'ONU ; pour ce qui est d'ONUSOM II, le retrait anticipé de Washington, sous la pression de son opinion publique, hâta la fin de la mission, alors que le problème sur le terrain était loin d'être résolu. Comme le souligna un cadre africain désabusé¹ « l'expérience somalienne où la mort de dix huit GI's a suscité le départ des Américains suivis par le reste de la communauté internationale a montré jusqu'où peut aller Washington ». L'échec des Nations unies en Somalie, largement attribué aux Etats-Unis, les a conduit par la suite à observer une très grande prudence vis à vis des interventions pouvant impliquer directement leur responsabilité et leurs forces armées².

¹ fiche RFI « France-Etats-Unis : nouvelle rivalité en Afrique » du 4 décembre 1996

² Bill Clinton a émis la Presidential Decision Directive n°25, en 1994, restreignant la participation des forces américaines dans les missions de l'ONU, rejetant ainsi la responsabilité de l'échec sur cette organisation, cité par Pierre Conesa dans son article « une géographie du monde inutile », paru dans Le Monde Diplomatique de mars 2001

2. L'expérience zaïroise

Le conflit qui secoue la République démocratique du Congo (RDC, et ex-Zaïre) depuis le 2 août 1998 est régional, impliquant la Namibie, l'Angola et le Zimbabwe aux côtés du régime de Kinshasa, opposés au Rwanda, allié pour la circonstance avec l'Ouganda et le Burundi. Il s'apparente à un pillage en règle de la RDC par ses voisins immédiats, pour certains ses anciens alliés. Cette guerre, qui aurait provoqué bien plus d'un million de morts¹ depuis deux ans et demi, trouve ses origines dans le génocide rwandais (1994) qui précipita l'exil de plus de 2 millions de réfugiés Hutu vers la Tanzanie, le Burundi et le Zaïre, en juillet-août 1994. Ces événements de 1994 ont laissé d'amers regrets à la communauté internationale, tout d'abord à l'ONU dont le principal souci fut d'acheminer massivement l'aide humanitaire dans les camps de réfugiés, ensuite à la France qui soutenait politiquement le régime rwandais Hutu de Juvénal Habyarimana, principal responsable du génocide, enfin des Etats-Unis, dont la dérobade leur laissait un sentiment de culpabilité à peine voilé².

Ce sentiment de culpabilité ressenti par Paris et Washington, les deux principaux acteurs occidentaux, pesa lourdement sur les événements qui s'ensuivirent au Zaïre, dus pour l'essentiel au déferlement de réfugiés sur les deux provinces du Kivu. Encouragée par les Etats-Unis, qui cherchaient une solution pour en finir avec le président Mobutu devenu compromettant car trop éloigné de l'image de bonne gouvernance qu'ils promouvaient³, et qui cherchaient peut-être aussi à se faire pardonner leur passivité de 1994, l'armée rwandaise, désormais Tutsi, alliée à l'armée ougandaise, attaqua les camps de réfugiés au Zaïre, en octobre 1996, prétextant agir pour la sécurité du Rwanda, et força plus de 600 000 d'entre eux à revenir de force au Rwanda. Depuis leur arrivée à l'été 1994, les réfugiés Hutu, parmi lesquels se trouvaient les acteurs

¹ une étude de l'US Committee for Refugees évalue le nombre de victimes à 1,7 million. Ce chiffre est probablement exagéré mais l'ordre de grandeur est malheureusement vrai – Cité dans le numéro 1 de la revue « Géopolitique africaine » (hiver 2000/2001) – article de Gérard Prunier Congo-Kinshasa : la première guerre inter-africaine

² au cours de son voyage à Kigali, en mars 1998, le président Clinton s'est excusé auprès du peuple rwandais pour la criminelle négligence dont la communauté occidentale avait fait preuve, négligence due probablement, en ce qui concerne Washington, à la persistance du syndrome du Vietnam, renforcé par la bataille de Mogadiscio en octobre 1993 - Cité dans le numéro 1 de la revue « Géopolitique africaine » (hiver 2000/2001) – article de Gérard Prunier Congo-Kinshasa : la première guerre inter-africaine

³ la lassitude du Congrès à l'égard des alliés aussi corrompus que le maréchal-président finira de convaincre l'administration américaine qu'il était temps de lâcher ce dernier

du génocide d'avril 1994, s'étaient militairement organisés avec l'objectif de partir un jour à la reconquête du Rwanda, et avaient soutenu la création de milices congolaises Hutu qui ne tardèrent pas à s'attaquer aux congolais d'ethnie Tutsi. La déstabilisation du Zaïre se poursuivit, avec l'aval implicite de Washington, l'ONU continuant quant à elle à nourrir les réfugiés, sans véritablement essayer d'analyser les événements qui se déroulaient dans leurs camps.... Pendant ce temps, la France essayait de sauver le régime du président Mobutu. Cette rivalité exacerbée entre Français et Américains eut raison de l'initiative de Paris qui souhaitait mettre sur pied une force militaire d'interposition visant à protéger les réfugiés ; Washington, prétextant que les réfugiés rentraient en masse au Rwanda, s'opposa à la France en utilisant son droit de veto au conseil de sécurité de l'ONU, à l'automne 1996¹.

La stratégie souhaitée par Washington se déroulait comme prévue et, au printemps 1997, le président Mobutu était renversé par Laurent-Désiré Kabila à la tête de l'AFDL², derrière laquelle se cachaient Kigali (Rwanda) et Kampala (Ouganda). Il est quelque peu paradoxal de constater le soutien des Etats-Unis à Kabila, véritable survivant du marxisme des années 60. Ce comportement était motivé, rappelons-le, d'une part par leur volonté d'en finir avec Mobutu, et d'autre part par leur souci de faire oublier au nouveau régime rwandais leur passivité en 1994.

Fin juillet 1998, le président de la RDC, voulant se débarrasser de son allié rwandais, qui l'avait pourtant porté au pouvoir à peine un an plus tôt, déclencha une nouvelle guerre qui oppose depuis deux ans et demi Rwandais, Burundais et Ougandais, d'un côté, aux Angolais, Namibiens, Zimbabwéens soutenant Kabila, de l'autre côté. Après quelques initiatives internationales, tout d'abord de l'ONU³ le 31 août 1998, puis de la France⁴ en novembre 1998, de Londres⁵ en février 1999, enfin de l'ONU⁶ en avril 1999, les Etats-Unis décidèrent de

¹ l'approche de l'élection présidentielle, qui allait renouveler le mandat de Bill Clinton en novembre 1996, souciait par ailleurs suffisamment Washington qui ne souhaitait pas risquer la vie de ses soldats au Zaïre, et pesa probablement dans le veto américain

² Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre : alliance née en 1996 de la fusion de quatre mouvements révolutionnaires

³ déclaration du conseil de sécurité de l'ONU qui demande l'arrêt des hostilités et l'ouverture de négociations de paix

⁴ déclaration d'intention de paix, « arrachée » aux belligérants lors du sommet franco-africain, à Paris,

⁵ tournée africaine de Tony Blair

⁶ résolution n° 1234 qui « déplore la poursuite des combats », demande « l'arrêt immédiat des hostilités » et condamne l'action des « groupes armés, ex-forces armées rwandaises, Interahamwe et autres »

mobiliser leur diplomatie afin de trouver un règlement politique au conflit dans lequel ils se sentaient peut-être partiellement responsables. Celle-ci œuvra ardemment à la conclusion des accords de Lusaka, finalement signés par toutes les parties le 31 août 1999. Ces accords prévoyaient entre autres le déploiement d'une force de sécurité des Nations unies qui « compte tenu de la situation particulière en RDC, aura le mandat de poursuivre tous les groupes armés s'y trouvant ». La résolution n°1279 de l'ONU fut votée le 30 septembre 1999, créant la MONUC¹ « forte » de 500 observateurs, et ce n'est que le 16 juin 2000 que les Nations Unies votèrent enfin la résolution n°1304 qui demanda le retrait des forces ougandaises et rwandaises du Congo. A la demande expresse de Washington et Londres, cette résolution ne fixait aucune date limite pour ce retrait et resta sans aucun effet.

Le 16 janvier 2001, Laurent-Désiré Kabila est assassiné, et commence alors un ballet diplomatique dans lequel la France reprend l'initiative, profitant de l'opportunité qui se présente pour tenter de trouver un règlement politique à cette guerre. Cette initiative française doit également être replacée dans le contexte d'un revirement politique américain : les Etats-Unis infléchissent leur position à l'égard du Rwanda dont l'occupation de la RDC ne se justifie plus à leurs yeux par la seule présence de réfugiés Hutu dans l'Est de la RDC.

Probablement pour « s'excuser » de sa passivité lors du génocide rwandais de 1994, puis lors de l'exode des réfugiés à l'été 1994, probablement aussi pour avoir trop voulu se « débarrasser » de Mobutu au profit de ce qu'elle appelait « un nouveau dirigeant », probablement enfin à cause de la rivalité qui l'opposait à la diplomatie française soucieuse elle de sauver le régime de Mobutu², la diplomatie américaine a très largement favorisé l'émergence de Paul Kagame, nouvel homme fort du Rwanda, provoquant ainsi une nouvelle guerre congolaise qui dure maintenant depuis deux ans et demi ; conscient de sa responsabilité dans cette crise, Washington vient de réviser sa position à l'égard de Kigali, et a permis le 22 février 2001, sur proposition de Paris, l'adoption par le conseil de

¹ Mission d'Observation des Nations Unies au Congo

² comme l'écrit l'africaniste Stephen Smith, « la France, faute de l'avoir mis en scène, a boudé le changement. Les Etats-Unis, faute de maîtriser le changement, ont feint de l'organiser », avec en définitive à la clé l'instauration d'un régime dont ni Washington, ni Paris ne voulaient – cité dans l'autre Afrique, 2 au 8 juillet 1997

sécurité de l'ONU d'un échéancier pour le départ des forces étrangères stationnées en RDC.

II. Les mutations générées par les Africains eux-mêmes

En ce début de millénaire, Ousman Blondin-Diop dresse un constat sans équivoque sur le continent noir : « ... L'Afrique a-elle jamais été sujet de sa propre histoire dans un jeu de forces mondial impitoyable dont elle a toujours été absente ou prisonnière mais en aucun cas partenaire véritablement associé ?..... Au cours du XX^e siècle, l'Afrique a été inscrite dans le projet des autres..... il ne peut y avoir de fin du XX^e : en vérité, il n'y aura eu qu'un bref et récent commencement, celui qui s'est ouvert avec les indépendances nationales..... Dotée de précieuses et stratégiques matières premières, l'Afrique n'en aura pas pleinement profité.... incapable d'être présente sur les marchés internationaux et les Bourses où se négocient les prix de ses propres matières premières.... quels sont les impératifs pour l'Afrique du XXI^e ?.... le premier... est de trouver une nouvelle voie de développement Au plan du développement économique, il s'agit, pour le continent noir, de savoir compter sur ses propres forces, de mobiliser ses ressources humaines, notamment la jeunesse des différents pays en l'exhortant à construire son avenir sur place et non chez les autres »¹.

« N'oubliez pas l'Afrique, aidez-nous à nous aider nous-mêmes », est le message lancé, fin janvier 2001, par le président sud-africain, Thabo Mbeki, depuis le forum de Davos, où il a présenté le « Plan pour la renaissance de l'Afrique ». Ce travail fait suite à un mandat qu'il a reçu avec deux autres dirigeants africains², au sommet de La Havane en 2000 ; l'objectif était de réfléchir aux moyens de « projeter une image de l'Afrique qui attirera les investissements, les échanges et les talents », dans le contexte de la mondialisation.

Ce plan marque un changement radical d'attitude des Etats africains, voulant rompre avec les habitudes d'assistance et de misérabilisme, et surtout, il

¹ extrait d'un article « L'Afrique et le nouveau siècle » rédigé par Ousman Blondin-Diop, sociologue, délégué permanent adjoint du Sénégal auprès de l'Unesco, paru dans Le Monde daté du samedi 27 janvier 2001

² Olusegun Obasanjo, président du Nigeria, Abdelaziz Bouteflika, président algérien

s'agit d'une initiative africaine pour l'Afrique, rompant là encore avec les traditionnels plans proposés par telle ou telle puissance pour le développement et le bien de l'Afrique. Le but avoué de ce plan est d'améliorer le dialogue entre les Etats africains, afin de mieux coordonner leurs efforts en matière de dette, de recherche d'investissements, de développements d'infrastructures. En rupture avec le passé, les Africains ne souhaitent plus voir augmenter l'aide publique au développement que leur allouent les grands pays industrialisés de la planète, mais veulent au contraire créer un climat politique favorable sur le continent noir, afin d'y favoriser les investissements étrangers. L'amélioration du climat politique passe par la paix, la bonne gouvernance, le développement économique et social. Finalement, l'Afrique souhaite moins d'aide publique mais plus d'investissements privés étrangers. Pour réussir cette ambitieuse transformation, les Africains posent néanmoins quelques conditions à la communauté internationale¹. La dette figure au premier rang de ces conditions, les dirigeants africains considérant que sa suppression est indispensable pour envisager la réussite de cette renaissance africaine².

De son côté, le président du Sénégal, Abdoulaye Wade, a proposé à Davos un autre plan dénommé « plan Omega » dont l'objectif est également de relancer les économies d'Afrique, sur la base d'une politique des grands travaux de construction. Pour cela, il souhaite la tenue d'un sommet extraordinaire des Nations unies, et suggère d'affecter à ces grands travaux l'ensemble des ressources, nationales et internationales, allouées à l'éducation et la construction d'infrastructures.

Pour l'instant, l'initiative du président sénégalais n'a pas été discutée avec ses pairs, mais elle pourrait tout à fait s'inscrire dans le « Plan pour la renaissance de l'Afrique » proposé par le président sud-africain, qui devrait d'après ce dernier voir le jour dans moins d'un an. Pour ce dernier, il s'agit de créer un partenariat mondial pour le développement de l'Afrique, précisant que tous les pays d'Afrique sont invités à y participer ainsi que les autres pays du

¹ le président tanzanien Benjamin William Mkapa précise « Il ne faut pas pour autant rejeter toute assistance extérieure ou tout partenariat, mais il faudrait que nos partenaires nous proposent cette assistance à nos conditions »

² lors du sommet du G7 d'Okinawa, en juin 2000, MM. Mbeki, Obasanjo et Bouteflika avaient plaidé auprès des chefs d'Etat des pays industrialisés pour étendre le plan d'allégement de la dette des plus pauvres aux pays émergents

monde « en particulier les pays développés, les institutions multilatérales et le secteur privé car la marginalisation continue de l'Afrique face au processus de la mondialisation et l'exclusion sociale d'une vaste partie de notre population constituent une menace sérieuse pour la stabilité mondiale ».

III. Les limites imposées par les autres acteurs extérieurs

1. Les acteurs non africains

En Europe, le Royaume Uni a organisé un séminaire « symposium for Africa » en février 2001, dans le but d'explicitier sa politique africaine, en analysant en particulier la capacité d'intervention des forces britanniques présentes en Sierra Leone, et jusqu'où les armées britanniques pourraient s'intégrer dans les initiatives existantes. En matière d'aide publique au développement, la Grande-Bretagne a décidé de financer uniquement les ajustements structurels, et en matière militaire, elle a décidé l'intégration des forces britanniques au programme américain ACRI¹, sous réserve que les Etats-Unis prennent en compte certaines modifications demandées par Londres. Les Britanniques n'excluent donc pas une intervention nationale, comme cela a été le cas en Sierra Leone, lorsque les commandos de sa majesté sont intervenus pour libérer leurs soldats prisonniers des rebelles du RUF², en septembre 2000 ; en ce qui concerne la gestion préventive des crises africaines, ils font cause commune avec Washington.

En Asie, le Japon organise quant à lui un forum africain une fois par an depuis 5 ans. A l'occasion du dernier forum, en janvier 2001, le Japon a décidé d'augmenter l'aide publique au développement qu'il alloue à l'Afrique (augmentation de 8%) et corrélativement les investissements japonais sur le continent noir. Ce pays vient de sortir de la crise asiatique, qui lui a permis d'assainir ses structures, mais son économie ne redémarre toujours pas. Le continent africain représente pour le Japon de nouveaux espaces économiques à conquérir, afin de relancer sa propre économie. La Chine populaire exporte simplement ses produits vers le continent africain, sans réelle stratégie ; les

¹ African Crisis Response Initiative

² Revolutionary United Front

objectifs de la Chine nationaliste (Taiwan) sont uniquement commerciaux, profitant de la diaspora chinoise fortement implantée en Afrique orientale (Kenya, Ile Maurice, Madagascar), pour pénétrer le marché africain. La Corée du Nord, qui joua jadis un rôle militaire très important en Afrique¹, traverse aujourd'hui une grave crise interne qui ne lui permet plus d'avoir une politique africaine. La Corée du Sud est probablement le pays qui développe la politique la plus dynamique en Afrique en terme d'investissements directs : elle vise à l'évidence la conquête de l'immense marché africain, occupant déjà le marché automobile africain à 50%.

D'autres pays ne jouent pas (ou plus) un rôle important en Afrique : Israël n'a plus de réelle politique africaine depuis une dizaine d'années, en raison certainement de son soutien inconditionnel au président Mobutu ; le Liban jouit d'une diaspora importante, mais peu dynamique et sans réelle influence en Afrique Occidentale ; l'Iran s'essaye à la scène africaine depuis environ 3 ans, en « intervenant » au Soudan, formant et équipant la milice islamiste de Hassan el Tourabi, ancienne éminence grise² du chef de l'Etat Omar el Bechir, dans sa lutte contre l'armée de libération du peuple soudanais (SPLA, animiste et chrétien) dirigée par John Garang ; la Russie ne privilégie pas le continent noir dans sa politique à moyen terme, préférant faire porter ses efforts sur les axes Moscou / Berlin, Moscou / New Delhi et Moscou / Téhéran.

Enfin, la France, après avoir terni son image en raison de son soutien au régime Hutu de Juvénal Habyarimana et de sa fidélité au président Mobutu, revient sur le devant de la scène en Afrique centrale : elle est à l'origine d'une résolution votée à l'unanimité par le conseil de sécurité de l'ONU, le 22 février 2001. Cette résolution définit un calendrier de départ des forces étrangères de la République démocratique du Congo (RDC), condition nécessaire au règlement politique de la guerre qui embrase ce pays depuis deux ans et demi. La France a su profiter de deux circonstances favorables pour faire voter « sa résolution » : le fléchissement de la position des Etats-Unis à l'égard du régime Tutsi de Kigali,

¹ par exemple l'élimination de l'ethnie Matebele au Zimbabwe, et l'intervention de l'armée Nord coréenne au Mozambique, en Angola, en Ethiopie de 1985 à 1989, avec le même rôle de forces antiguérillas que les Cubains

² Hassan el Tourabi a été arrêté par les forces gouvernementales le 21 février 2001, « accusé » de tentative d'alliance avec la rébellion du Sud (SPLA) pour renverser le régime par la force

d'une part, le changement de président à la tête de la RDC, depuis l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, le 16 janvier 2001, d'autre part.

A côté des Etats eux-mêmes, il existe des acteurs « non étatiques », et « non africains » qui peuvent jouer un rôle en Afrique. Tout d'abord, l'Union européenne, qui vient de réduire de 33% le fonds européen de développement, considérant en cela que l'Afrique n'est plus une priorité. Le traité de Nice prévoit tout de même une zone de libre échange avec le continent noir d'ici 2008. L'ONU a une position délicate en Afrique, elle n'y consacre que 20% de ses activités, alors que ce continent regroupe à lui seul la moitié des conflits actuels. Cette organisation se rappelle le douloureux souvenir somalien (1992/1995) qui fut pour elle un échec en matière de « peace inforcing », constate ses échecs en Sierra Leone ou au Sahara occidental en matière de « peace keeping », et se félicite de son succès en Namibie.

2. Les acteurs africains

Certains Etats africains sont des « perturbateurs » et déstabilisent le continent : la Libye, en fonction entre autres du jeu qu'elle joue vis à vis du Tchad ; le Liberia, dont le président Taylor, à l'origine de la guerre qui secoue la Sierra Leone depuis bientôt 10 ans (mars 1991), soutient les rebelles du RUF¹ en échange d'énormes profits issus du commerce illicite des diamants extraits en Sierra Leone. Ce conflit en Sierra Leone, non résolu à ce jour, s'étend progressivement à la Guinée voisine, encore une fois avec le soutien du Liberia, dont le seul objectif semble être désormais la déstabilisation de l'Afrique occidentale, pour mieux y contrôler les exportations de diamants. Les mesures récemment adoptées par le conseil de sécurité de l'ONU² sont de nature à remettre sur ses rails le processus politique de règlement du conflit adopté à Lomé en 1999.

¹ Revolutionary United Front

² résolution du 7 mars 2001 : embargo sur les exportations d'armes à destination de la Sierra Leone, pour une durée de 14 mois, embargo éventuel sur les exportations de diamants libériens, si la première mesure n'est pas respectée par le Liberia. A cette résolution, s'ajoute un avant-projet de convention internationale sur l'interdiction des diamants de la guerre qui est en cours de préparation, sous l'égide de l'ONU, avec l'objectif de l'adopter à l'automne prochain

D'autres Etats africains sont des « régulateurs » pour le continent : le Nigeria, à l'origine de la création de la force ouest africaine d'interposition (ECOMOG)¹, et leader de la CEDEAO² ; l'Angola en raison de ses immenses réserves de pétrole. En revanche, l'Afrique du Sud en qui Washington fondait de grands espoirs a déçu. La gestion de la crise congolaise et les troubles qui éclatèrent au Zimbabwe, peu avant les élections de juin 2000, illustrent cette déception. A cette occasion, ce pays a connu des vagues de violences et Washington espérait que le président Mbeki jouerait un rôle de modérateur auprès du président Mugabe ; or, les interventions du président Mbeki révélèrent en fait la très faible influence de ce dernier qui fut incapable d'infléchir la politique du président Mugabe, néfaste pour l'économie et les droits de l'homme. Des Etats africains, qualifiés de « néocolonisateurs », sont tentés par une « recolonisation » interne de l'Afrique et par l'émergence d'impérialismes régionaux. L'Ouganda de Museveni illustre ce cas.

Enfin, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) jouera probablement un rôle accru dans la mesure où l'ONU est favorable à la mise sur pied d'une telle organisation, capable de gérer les crises africaines. Cette éventualité rencontrera cependant une opposition prévisible de l'Afrique du Sud qui souhaiterait quant à elle consolider d'abord un axe Afrique du Sud / Nigeria / Algérie, pour ensuite promouvoir une OUA ayant la capacité de gérer les crises africaines sur la base de ces trois piliers.

¹ l'ECOMOG réussit à stopper la guerre civile qui ravagea le Liberia de 1990 à 1997, mais échoua dans sa tentative d'arrêter la guerre civile qui secoue la Sierra Leone

² Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CONCLUSION

Au-delà des revers subis par la politique africaine des Etats-Unis, des changements d'attitude souhaités par le continent noir, et du rôle que voudront jouer sur ce continent les autres acteurs, africains ou non, le changement de président américain survenu à l'aube du troisième millénaire influencera à n'en pas douter la politique de Washington en Afrique. Lors de son discours d'adieu, avant de quitter définitivement la Maison Blanche, le 20 janvier 2001, Bill Clinton a exprimé trois pensées pour l'avenir des Etats-Unis, dont celle-ci : « la prospérité et la sécurité de l'Amérique impliquent que nous continuions à assumer un rôle de dirigeant »¹, faisant ainsi implicitement allusion au contenu du programme électoral de George W Bush qui compte redéfinir une politique étrangère moins engagée et plus isolationniste que celle de son prédécesseur.

La nouvelle équipe républicaine², en charge de la future politique étrangère, a une vision plus sécuritaire que la précédente et estime en effet que cette politique a dévié de ses intérêts vitaux, et qu'il lui faudra procéder à une évaluation complète de sa diplomatie, tout d'abord en supprimant plusieurs postes d'envoyés et de coordinateurs spéciaux présents dans le monde entier ; les envoyés spéciaux tels que ceux de la Corne d'Afrique, ou encore des Grands Lacs en Afrique, seraient d'ores et déjà visés par cette mesure. Toujours sur cette ligne plus isolationniste, la nouvelle équipe considère qu'il ne revient pas à Washington d'intervenir pour empêcher des massacres ou des génocides perpétrés en des lieux où l'intérêt national américain n'est pas directement menacé, donc que les Etats-Unis doivent renoncer à être les gendarmes du monde³.

A côté de ces penchants isolationnistes, d'autres spécialistes considèrent le nouveau président américain comme un internationaliste et un libre-

¹ article paru dans Le Monde daté du samedi 20 janvier 2001

² Richard Cheney (Vice-Président), Colin Powell (secrétaire d'Etat), Ronald Rumsfeld (secrétaire d'Etat à la défense) et Condoleeza Rice (Conseil de Sécurité)

³ George W Bush, Colin Powell et Condoleeza Rice ont mis en doute le besoin de Washington d'envoyer des troupes un soutien logistique à des opérations militaires humanitaires ou visant à restaurer la démocratie, comme décidé par le président Clinton aussi bien au Kosovo qu'en Sierra Leone ou au Timor oriental – Dépêche AFP, Washington, 15 janvier 2001. Pendant la campagne électorale présidentielle à

échangiste, qui croit résolument au rôle prépondérant de son pays et à ses responsabilités mondiales¹. Ils pensent que George W Bush, dans la droite ligne de Theodore Roosevelt et Ronald Reagan², fera valoir que les Etats-Unis peuvent et doivent conduire le monde vers un avenir meilleur, reposant sur les principes américains de la liberté et de la justice. Pour cela, ils estiment que les Etats-Unis devront disposer de la puissance militaire nécessaire, tout en considérant les accords internationaux comme insuffisants pour garantir leur propre sécurité. Si elles s'avéraient exactes, ces prédictions nous révéleraient une Amérique renforçant sa puissance militaire, se tenant prête à intervenir massivement, si les intérêts américains sont menacés.

En ce qui concerne la politique que développera Washington à l'égard du continent noir, quelques évidences s'imposent d'ores et déjà. L'Afrique n'est pas une priorité, sauf peut-être quelques cas particuliers³ comme le Nigeria (pilier de l'Afrique de l'Ouest et détenteur principal du pétrole du golfe de Guinée), l'Afrique du Sud (rôle régional en devenir), ou l'Angola (rôle dans la solution du conflit congolais, gisements de pétrole). George W Bush a néanmoins nommé deux personnes de couleur à deux postes clés de la nouvelle diplomatie américaine, Colin Powell et Condoleeza Rice. Le nouveau président a été élu grâce à un électorat extrêmement isolationniste (deep America), aussi il ne pourra pas bâtir une politique étrangère trop éloignée des aspirations de cet électorat avant tout préoccupé par les problèmes internes aux Etats-Unis ; sa politique africaine sera dès lors minimaliste, et revue à la baisse par rapport à celle de son prédécesseur. En définitive, la politique africaine des Etats-Unis sera pragmatique (solutions adaptées à chaque situation, plutôt que de développer une théorie générale applicable en toute circonstance), de circonstance (réaction aux crises africaines en fonction des impératifs politiques

l'automne 2000, les deux candidats (Al Gore et George W Bush) avaient reconnu que Bill Clinton avait eu raison de ne pas envoyer de troupes pendant le génocide au Rwanda

¹ article de William Kristol et Robert Kagan paru dans courrier international n°470

² Theodore Roosevelt a été président des Etats-Unis de 1901 à 1909, Ronald Reagan de 1981 à 1989

³ l'Angola et le Nigeria (plus gros producteur africain de pétrole) fournissent près de 20% des importations pétrolières américaines – cité dans Le Monde daté du jeudi 9 novembre 2000. Ce qui explique notamment l'acharnement de la diplomatie américaine contre l'UNITA de Jonas Savimbi, qu'elle soutenait jadis au moment de la guerre froide, et son soutien à Eduardo Dos Santos, président angolais, jadis léniniste-marxiste. L'intérêt de Jonas Savimbi a fortement diminué avec la fin de la guerre froide, et l'abandon du marxisme par le régime de Dos Santos.

Comme le souligne Pierre Conesa : « L'Angola et le Nigeria pèsent le poids de leurs réserves de pétrole », dans son article « une géographie du monde inutile », paru dans Le Monde Diplomatique de mars 2001

du moment), réversible (désengagement possible), caractérisée indéniablement par une présence au sol des troupes américaines aussi réduite et maîtrisée que possible.

Cependant, la stratégie américaine de non présence, en n'ayant résolu aucun conflit africain faute d'engagement américain plus important, a montré ses limites. Cette stratégie pourrait donc évoluer dans le but de mieux garantir le succès des opérations de maintien de la paix, tout en restant fondée sur un engagement aussi limité que possible de soldats américains sur les théâtres d'opérations.

LA POLITIQUE AFRICAINE DES ETATS-UNIS – BILAN ET PERSPECTIVES

Table des matières

Fiche de présentation	Erreur ! Signet non défini.
INTRODUCTION	4
PREMIERE PARTIE	
Une politique africaine sélective et déterminée par des considérants économiques	5
I. Une diplomatie sélective et régionale	5
1. La stabilité régionale au service des intérêts américains	6
2. Des relais américains au service de leurs intérêts stratégiques.....	6
II. Une politique fondamentalement induite par des considérations économiques	7
1. Donner la priorité au commerce et à l'investissement	7
2. Développer la présence des Etats-Unis hors de l'Afrique anglophone.....	9
3. Investir de manière sélective	10
III. La diminution et le redéploiement des aides publiques.....	11
1. Une aide publique globalement faible et en diminution régulière	11
2. Une aide à l'Afrique de surcroît ciblée	12
IV. Une diplomatie préventive de gestion des crises.....	13
1. Un volet militaire (ACRI).....	13
2. Un volet civil et politique (ACSS).....	14
3. Une coopération avec des « alliés » préférentiels	14
V. Une politique militaire de non-présence.....	16
1. Une présence militaire "directe" réduite	16
2. Des interventions dans un cadre international	17
DEUXIEME PARTIE	
Une politique guidée par des raisons domestiques et une volonté de puissance internationale.....	19
I. Le poids de l'histoire.....	20
1. La Traite des Noirs et la création du Liberia	20
2. La liberté d'accès au marché	21
3. L'isolationnisme traditionnel, l'interventionnisme occasionnel	23
4. L'endiguement du communisme.....	24
II. Les déterminismes suscités par la politique intérieure	28
1. Le poids de l'opinion et de la communauté noire.....	28
2. La promotion et la défense des valeurs démocratiques.....	30
3. L'opposition entre démocrates et républicains.....	31

III. Volonté de puissance économique et stratégique.....	32
1. L'important marché africain	32
2. Le leadership planétaire américain.....	33
3. La sécurité des Etats-Unis	33
TROISIEME PARTIE.....	
Fragilités et avenir de la politique africaine des Etats-Unis	35
I. Les revers de la politique africaine de Washington.....	35
1. L'expérience somalienne.....	35
2. L'expérience zaïroise	38
II. Les mutations générées par les Africains eux-mêmes.....	41
III. Les limites imposées par les autres acteurs extérieurs.....	43
1. Les acteurs non africains	43
2. Les acteurs africains	45
CONCLUSION	47

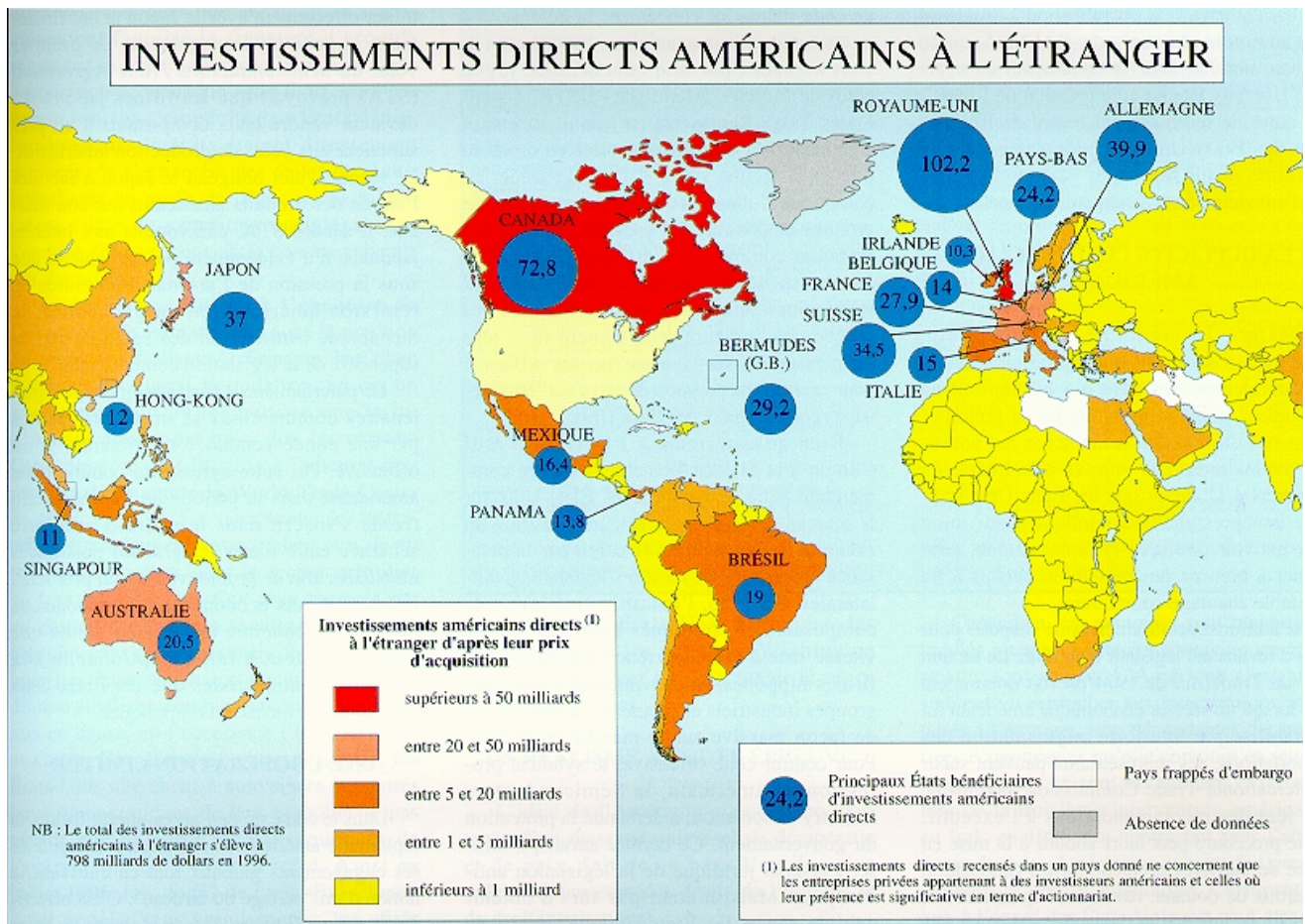
LA POLITIQUE AFRICAINE DES ETATS-UNIS – BILAN ET PERSPECTIVES

Liste des annexes

ANNEXE 1	Répartition des IDE américains en 1996	53
ANNEXE 2	Aide publique au développement versée en 1999	54
ANNEXE 3	Répartition de l'aide publique au développement en 1996	55
ANNEXE 4	L'interventionnisme américain de l'après guerre froide	56

ANNEXE 1

Répartition des IDE américains en 1996



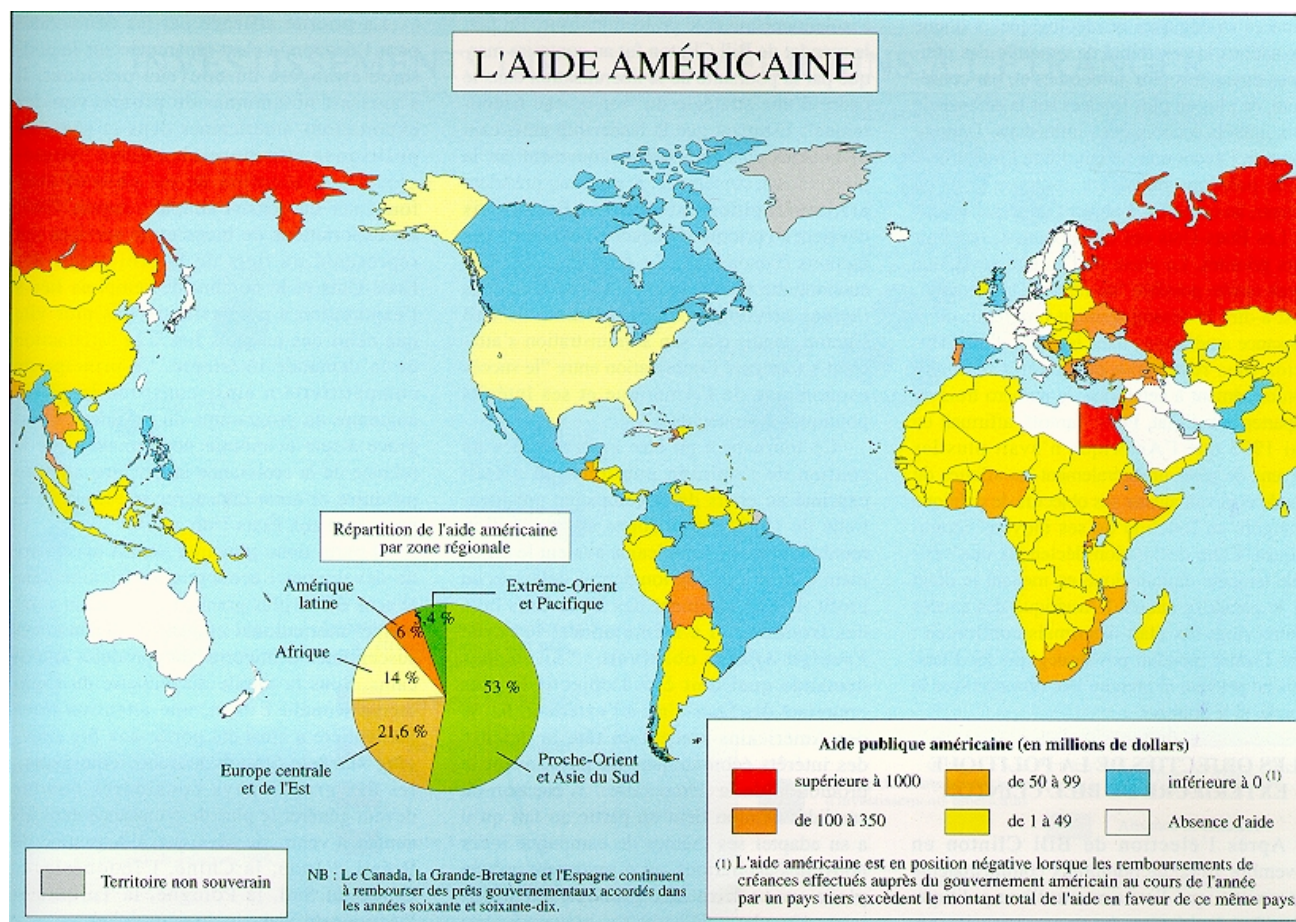
ANNEXE 2

Aide publique au développement versée en 1999 par les grandes nations industrialisées

	% du PNB	millions de dollars US
Danemark	1,01%	1733
Pays-Bas	0,79%	3134
Suède	0,70%	1630
France	0,39%	5637
Japon	0,35%	15323
Finlande	0,33%	416
Canada	0,28%	1699
Allemagne	0,26%	5515
Royaume-Uni	0,23%	3401
Italie	0,15%	1806
Etats-Unis	0,10%	9145

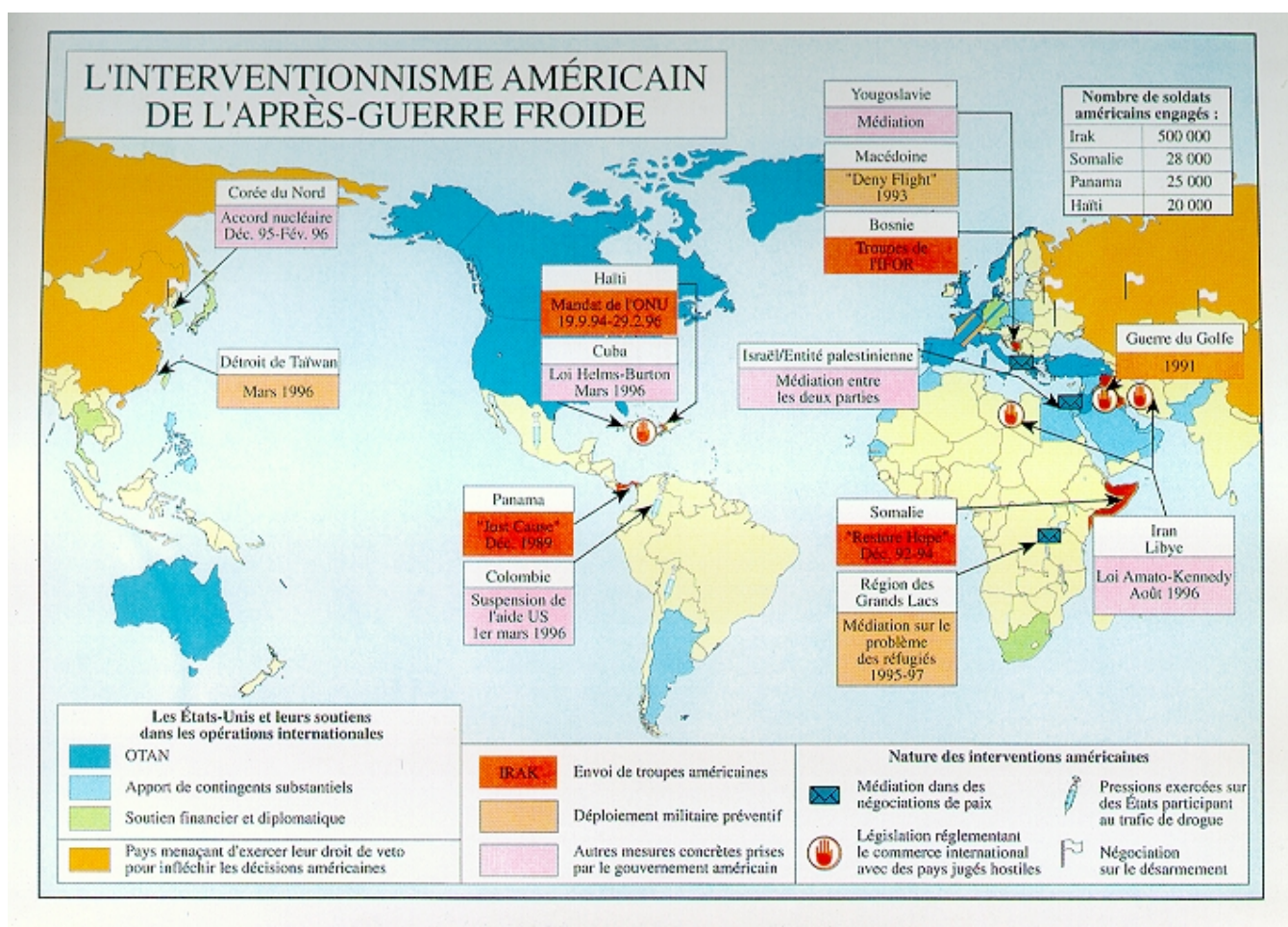
ANNEXE 3

Répartition de l'aide publique au développement en 1996



ANNEXE 4

L'interventionnisme américain de l'après guerre froide



Atlas des États-Unis, les paradoxes de la puissance, sous la direction de Philippe Lemarchand, Atlante, Editions Complexe, 1997

LA POLITIQUE AFRICAINE DES ETATS-UNIS – BILAN ET PERSPECTIVES

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- ALLNER (M)** et **PORTIS (L)**, La politique étrangère des Etats-Unis depuis 1945, de la guerre mondiale à la mondialisation, Ellipses, Paris, 2000.
- AMBROSE (S)**, Rise to Globalism : American Foreign Policy since 1938, New York, Pengum, 1985.
- ARNETT (P)**, Live from the Battlefield. 35 Years in the World's War Zones, from Vietnam to Bagdad, New York, Simon and Schuster, 1994.
- BLOOM (A)**, L'âme désarmée, Juillard. Paris 1987.
- BLUM (W)**, Killing Hope : US Military and CIA Interventions since World War II, New York, Common Courage Press, 1995.
- BLYDEN (E)**, Christianity, Islam and the Negro Race, Edimbourg, Edinburgh University Press, 1967.
- BOORSTIN (D)**, The Americans : The Democratic Experience, New York, Random House, 1973 (trad. Française : Histoire des Américains, tome 3, L'Expérience démocratique, Paris, Armand Colin, 1981).
- BREZINSK (Z)**, The Great Chessboard : American Primacy and its Geostrategic Imperatives, Basic Books, New York, 1997.
- BRUNEL (S)** (sous la coordination de), Géopolitique de la faim dans le monde, Action contre la faim, PUF, Paris, édition 2001.
- CHOMSKY (N)**, Deterring Democracy, Londres, Vintage, 1992.
- COHEN (W)**, America in the Age of Soviet Power, 1945-1991, vol. IV de The Cambridge History of American Foreign Relations, 1995.
- COSTEL (E)**, Géopolitique contemporaine, Que Sais-Je, n°693, Paris, 1997.
- CURTIS (M)**, The Great Deception : Anglo-American Power and World Order, Londres, Pluto Press, 1998.
- DIKES (P)**, The Emergence of the Super-Powers a Short Comparative History of the USA and the USSR, Macmillan, New York, 1970.
- ERINGER (R)**, The Global Manipulators, Bristol, Pentacle Books, 1980.
- FOHLEN (C)**, Les Etats-Unis au XX^e siècle, Aubier, Paris, 1988.

FOUET (M), L'économie des États-Unis, coll. Repères, La Découverte, Paris, 1989.

GADDIS (J-L), The United States and the Origins of the Cold War (1941-1947), New York, Columbia UP, 1972.

GADDIS (J-L), Strategies of Containment : A Critical Appraisal of American National Security Policy, New York, Oxford UP, 1982.

GROSSER (P), Les Temps de la guerre froide, Complexe, Bruxelles, 1995.

HALLIN (D), We Keep America on Top of the World : Television Journalism and the Public Sphere, Londres, Routledge, 1994.

HEATHERLY (C-L), Mandate for Leadership : Policy management in a Conservative Administration, Washington DC, The Heritage Foundation, 1981.

HEFFER (J), Les Etats-Unis de Truman à Bush, Armand Colin, Paris, 1992.

HOCKING (B) et SMITH (M), Beyond Foreign Economie Policy. The United States, the Single European Market and the Changing World Economy, Pinter, Londres, 1997.

KASPI (A), Les Américains, Points Seuil, Paris, 1989.

KASPI (A), BERTRAND (Cl-J), HEFFER (J) La civilisation américaine, PUF, Paris, 1985.

LABEFER (W), America, Russia, and the Cold War, 6^{ème} éd., New York, McGraw-Hill, 1991.

LACORNE (D), RUPNIK (J) et TOINET (MF), L'Amérique dans les têtes un siècle de fascination et d'aversion, Hachette, Paris, 1986.

LEMARCHAND (Ph) (sous la direction de), Atlas des Etats-Unis, les paradoxes de la puissance, Atlante, Editions Complexe, 1997.

LEUNKH (A) et TOINET (M-F) (éds.), L'État des Etats- Unis : les moyens de la puissance, La Découverte, Paris, 1990.

LUNDESTAD (G), The Fall of Great Powers, Oxford University Press, New York, 1994.

LUTTWARK (E), The Endangered American Dream, Simon & Schuster, New York, 1993.

MAURICE (A), L'Amérique en valeur, Complexe, Bruxelles, 1997.

MORISON (S E), The Oxford History of the American People, Mentor, Oxford, 1972.

NORTON (MB), KATZMAN (DM) et ESCOTT (PD), CHUDACOFF (HP), PATERSON (TG) et TUTTLE (WM), A People and a Nation, Houghton Mifflin Company, USA, 1994.

MAY (E), éd., American Cold War Strategy : Interpreting NSC-68, New York, St. Martins Press, 1993.

NOUAILHAT (Y-H), Les Etats-Unis et le monde au XX^e siècle, Armand Colin, Paris, 1997.

NYE (J), Bound ta Lead : The Changing Nature of American Power, Basic Books, New York, 1990.

NYE (J), *Le Leadership américain. Quand les règles du jeu changent*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 1994

ODELL (P-R), *Oil and World Power*, New York, Penguin, 1983.

POLI (B), *Histoire des doctrines politiques aux Etats-Unis*, Que Sais-Je, n°1345, Paris, 1994.

RUGGIE (J), *Winning the Peace : America and World Order in the New Era*, Columbia University Press, New York, 1996.

SALAME (G), *Appels d'empire, ingérences et résistances à l'âge de la mondialisation*, Fuyard, Paris, 1996.

STACKPOLE (E), *Whales and Destiny: The Rivalry between America, France, and Britain for Control of the Southern Whale Fishery, 1785-1825*, Amherst, University of Massachusetts Press, 1972.

TAYLOR (Ph-M), *Global Communications, International Affairs and the Media since 1945*, Londres, Routledge, 1997.

TAYLOR (Ph-M), *The Pentagon Papers*, New York, Bantam Books, 1971.

TRAVIS (FF), *Kennan and the American-Russian Relationship (1865-1924)*, Ohio University Press, Ohio, 1982.

TRUMAN (H-S), *Years of Decision*, Garden City, Doubleday, 1955.

VALLADAO (A), *Le XXI^e siècle sera américain*, La Découverte, Paris, 1993.

VAN DE WALLE (N) et JOHNSTON (T), *Repenser l'aide de l'Afrique*, KARTHALA, Paris, 1999.

VINCENT (B) (sous la direction de), *Histoire des Etats-Unis*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 1994.

ZINN (H), *A People's History of the United States*, New York, Harper & Row, 1^{re} éd., 1980, éd. revue et mise à jour, 1995.

ZORGBIBE (C), *L'après guerre froide dans le monde*, Que Sais-Je, n°2750, Paris, 1993.

ZWANG (A), *Les Etats-Unis et le monde : rapports de puissance (1898 – 1998)*, Ellipses, Paris, 1998.

Ouvrages Spécialisés

- AICARDI de SAINT-PAUL**, La politique africaine des Etats-Unis : mécanismes et conduite, ECONOMICA, Paris, 1984.
- AKINDES (F), Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone, KARTHALA, Paris, 1996.
- ALBION (R), Seaports South of Sahara : The Achievements of an American Steamship Service, New York, Appleton-Century-crofts, 1959.
- ALBRIGHT (D-E), Communism in Africa, Bloomington, Indiana University Press, 1980.
- ALMEYDA (R), éd., Cape Verdeans in America : Our Story, Boston, American Committee for Cape Verde, 1978.
- AMSAC, éd., Africa Seen by American Negroes, Paris, Présence Africaine, 1958.
- ANENE (J) et BROWN (G), African the Nineteenth and Twentieth Centuries : A Handbook for Teachers and Students, Londres, Nelson, 1966; Ibadan, Ibadan University Press, 1967.
- ARCHDEACON (T), Becoming an American : An Ethnic History, New York, Free Press, 1983.
- AUSTIN (D), Politics in Africa, Hanover, N. H., University Press of New England, 1980.
- AYISSI (A), Le défi de la sécurité régionale en Afrique après la guerre froide : vers la diplomatie préventive et la sécurité collective, Collection Nations Unies, New York – Genève, 1994.
- BACHARAN (N), Histoire des Noirs américains au XX^e siècle, Complexe, Bruxelles, 1994.
- BAILEY (T), A Diplomatic History of the American People, 10^e éd., Englewood Cliffs, N. J., Prentice-Hall, 1980.
- BAILEY (T) et KENNEDY (D), The American Pageant : A History of the Republic, 7^e éd., 2 vol, Lexington, Mass., Heath, 1983.
- BARNETT (M) et WILKINSON (D), Images of Blacks in American Popular Culture: 1865-1955, New York, Holmes & Meier, 1983.
- BOOTH (A), The United States Experiences in South Africa, 1784-1870, Le Cap, Balkema, 1976.
- BRODERICK (F), W. E. B. Du Bois, Negro Leader in a Time of Crisis, Stanford. Calif., Stanford University Press, 1959.
- BROOKS (G), Yankee Traders, Old Coasters, and African Middlemen : A History of American Legitimate Trade with West Africa in the Nineteenth Century, Boston, Boston

University Press, 1970.

BUTLER (J), éd., Boston University Papers in African History, 2 vol., Boston, Boston University Press, 1964.

CARTER (G), Which Way Is South Africa Going?, Bloomington, Indiana University Press, 1983.

CARTER (G) et O'MEARA (P), éd., International Politics in South Africa, Bloomington, Indiana University Press, 1983.

CARTER (W) et KILSON (M), éd., The African Reader : Independent Africa, New York, Vintage Books, 1970.

CASADA (J), éd., African and Afro-American History, Buffalo, Conch Magazine, 1978.

CHALIAND (G), L'enjeu africain, géostratégie des puissances, 1980.

CHESTER (E), Clash of Titans : Africa and U. S. Foreign Policy. Maryknoll, N. Y, Orbis Books, 1974.

CLEMENTS (F) et HARNEN (E), Leaf of Gold : The Story of Rhodesian Tobacco, Londres, Methuen 1962.

CLENDENEN (C), COLLINS (R) et DUIGNAN (P), Americans in Africa, 1855-1900, Stanford, Calif., Hoover Institution Press, 1966.

CLENDENEN (C) et DUIGNAN (P), Americans in Black Africa, up to 1865, Stanford, Calif., Hoover Institution Press, 1964.

COHN (H), Soviet Policy toward Black Africa : The Focus on National Integration, New York, Praeger, 1972.

COUGHTRY (J), The Notorious Triangle : Rhode Island and the African Slave Trade, 1700-1807, Philadelphie, Temple University Press, 1981.

CRONON (E), Black Moses : The Story of Marcus Garvey and the Universal Negro Improvement Association, Madison, University of Wisconsin Press, 1968.

CUNNINGHAM (S), The Copper Industry in Zambia : Foreign Mining Companies in a Developing Country, New York, Praeger, 1981.

CURTI (M), American Philanthropy Abroad : A History, New Brunswick, N. J., Rutgers University Press, 1963.

CURTIN (Ph)., The Atlantic Slave Trade : A Census, Madison, University of Wisconsin Press, 1969.

DRAPER (Th), The Rediscovery of Black Nationalism, New York, Viking Press, 1970.

DU BOIS, W. E. B., Color and Democracy : Colonies and Peace, 1945, nouv. éd., Millwood, N.J., Kraus Reprint Co., 1975.

DU BOIS, W. E. B., *The World and Africa : An Inquiry into the Part Which Africa Has Played in World History*, 1947, nouv. éd., Millwood, N. J.. Kraus Reprint Co., 1965.

DUIGNAN (P), éd.. *Guide to Research and Reference Works in Sub-Saharan Africa*, Stanford, Calif., Hoover Institution Press, 1971.

DUIGNAN (P) et CLENDENEN (C), *The United States and the African Slave Trade, 1619-1862*, Stanford, Calif., Hoover Institution Press, 1963.

EMERSON (R), *Africa and United States Policy*, Englewood Cliffs, N. J., Prentice-Hall, 1967.

FOOTE (A), *Africa and the American Flag*, New York, Appleton, 1954, Nouv. éd., Folkestone, Dawson, 1970.

FRANCK (T) et WEISBAND (E), *Foreign Policy by Congress*, New York, Oxford University Press, 1979.

FRANKLIN (J) et MEIER (A), éd., *Black Leaders of the Twentieth Century*, Champaign, University of Illinois Press, 1983.

FRY (Jo), *Henry S. Sanford : Diplomacy and Business in Nineteenth Century America*, Reno, University of Nevada Press, 1982.

GANN (L.H) et DUIGNAN (P), *Africa and the World : An Introduction to the History of Sub-Saharan Africa from Antiquity to 1840*, San Francisco, Chandler, 1972.

GANN (L.H) et DUIGNAN (P), *Africa South of the Sahara : The Challenge to Western Security*, Stanford, Calif., Hoover Institution Press, 1981.

GEORGE (S), *Jusqu'au cou. Enquête sur la dette du tiers monde*, Paris, La Découverte, 1988.

GIRLING (J), *America and the Third World : Revolution and Intervention*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1980.

GOLDSCHMIDT (W), éd., *The United States and Africa*, New York, Columbia University, American Assembly, 1958.

HARGREAVES (J), *Prelude to the Partition of West Africa*, New York. St. Martin's Press, 1963.

HARRIS (B) Jr., *The United States and the Italo-Ethiopian Crisis*, Stanford, Calif., Stanford University Press, 1964.

HARRIS (S), *Paul Cuffe, Black Americans and the African Return*, New York, Simon & Schuster, 1972.

HENRIKSEN (T), éd., *Communist Powers and Sub-Saharan Africa*, Stanford, Calif., Hoover Institution Press, 1981.

HILL (A) et **KILSON (M)**, éd., *Apropos of Africa : Sentiments of Negro Leaders on Africa from the 1800's to the 1950's*, Londres, Cass, 1969.

HUGGINS (N), *Black Odyssey : The Afro-American Experience in Slavery*, New York, Vintage Books, 1979.

HUGON (P), *l'économie de l'Afrique*, La Découverte, collection Repères, Paris, 1993.

HUNT (M), *Ideology and US Foreign Policy*, New Haven, Yale UP, 1987.

ISAACS (H), *The New World of Negro Americans*, New York, John Day, 1963.

Jacobs (S), *The African Nexus : Black American Perspectives on the European Partitioning of Africa, 1880-1920*, Westport, Conn., Greenwood Press, 1981.

KITCHEN (H), *U. S. Interests in Africa*, New York, Praeger, 1983.

LAIDI (Z), *Les contraintes d'une rivalité, les superpuissances et l'Afrique (1960 – 1985)*, 1985.

LEGUM (C), *Pan-Africanism : A Short Political Guide*, Londres, Pall Mail Press, 1962.

LEMARCHAND (R), éd., *American Policy in Southern Africa : The Stakes and the Stance*, Washington, University Press of America, 1978.

LIEBER (R), *Eagle Adrift. American Foreign Policy or the End of the Century*, Longman, New York, 1997.

LIENENOW (J), *Liberia : The Evolution of Privilege*, Ithaca, Cornell University Press, 1969.

LOUIS (R), *Imperialism at Bay : The United States and the Decolonization of the British Empire, 1941-1945*, New York, Oxford University Press, 1978.

LOWENKOPF (M), *Politics in Liberia : The Conservative Road to Development*, Stanford, Calif., Hoover Institution Press, 1976.

LYNCH (H), *Black American Radicals and the Liberation of Africa : The Council on African Affairs, 1935-1955*, Monograph Series, n°5, Ithaca, N. Y., Cornell University, Africana Studies and Research Center, 1978.

McKAY (V), *Africa in World Politics*, New York, Harper & Row, 1963.

McKINLEY (E), *The Lure of Africa: American Interests in Tropical Africa, 1919-1939*, Indianapolis, Bobbs-Merrill, 1974.

MARCUS (H), *Ethiopia, Great Britain, and the United States, 1941-1974 : The Politics of Empire*, Berkeley, University of California Press, 1983.

MARCUS (R) et **BORNER (D)**, éd., *America since 1945*, New York, St. Martin's Press, 1981.

MARTEL (G), *American Foreign Relations Reconsidered, 1890-1993*, Routledge, Londres. 1994.

MEIER (A), Negro Thought in America, 1890-1915 : Racial Ideology in the Age of Booker T. Washington, Amherst, University of Michigan Press, 1963.

MELANDRI (P), La politique extérieure des Etats-Unis de 1945 à nos jours, PUF, Paris, 1995.

MOIKOBU (J) M., Blood and Flesh : Black American and African Identification, Westport, Conn., Greenwood Press, 1981.

MUNGER (E), Touched by Africa, Pasadena, Calif., Castle Press, 1983.

MYERS (D), U. S. Business in South Africa : The Economic, Political and Moral Issues, Bloomington, Indiana University Press, 1983.

NEUMARK (S), Foreign Trade and the Economic Development in Africa : A Historical Perspective, Stanford, Calif, Stanford University, Food Research Institute, 1964.

NIELSEN (W), The Great Powers and Africa, New York, Praeger, 1969.

PASTOR (R), Congress and the Politics of U. S. Foreign Economic Policy, 1929-1976, Berkeley, University of California Press, 1980.

PATERSON (T), Major Problems in American Foreign Policy, 2^e éd., 2 vol.. Lexington, Mass., Lexington Books, 1983.

PATERSON, THOMAS, et MERRILL (D), Problems in American Foreign Relations : Documents and Essays, 4^e éd, Lexington, Mass, D. C. Heath, 1994, vol. II.

PAYER (C), The Debt Trap : the International Monetary Fund and the Third World, New York, Monthly Review Press, 1974, n^o 19.

PRICE (R), Foreign Policy in Sub-Saharan Africa : National Interests and Global Strategy, Berkeley, Calif.. Institute of International Studies, 1979.

PRUNIER (G), "Rwanda, 1959 / 1996, histoire d'un génocide", Edition DAGOMO, Paris, 1997.

SEIDMAN (A) et SEIDMAN (N), South Africa and U. S. Multinational Corporations, Westport, Conn., Lawrence Hill, 1978.

SERAFATY (S), éd., The Media and Foreign Policy, New York, St. Martin's Press, 1991.

SHEPPERSON (G) et PRICE (T), Independent African : John Chilembwe and the Origins, Setting, and Significance of the Nyasaland Native Rising of 1915, Edinbourg, Edinburgh University Press, 1958.

STAUDENRAUS (P), The African Colonization Movement, 1816-1865, New York, Columbia University Press, 1961.

UYA (O), Black Brotherhood : Afro-Americans and Africa, Lexington, Mass., Heath, 1971.

WELLS (S), La politique étrangère de Bill Clinton, Ramses 1997, IFRI, DUNOD, Paris, 1996.

WHITAKER (J), Conflict in Southern Africa, New York, Foreign Policy Association, 1978.

WHITAKER (J), éd., Africa and the United States : Vital Interests, New York, New York University Press, 1978 (trad. Française : Les Etats-Unis et l'Afrique: les intérêts en jeu, Karthala, 1981).

WILLIAMS, APPLEMAN (W), The Tragedy of American Diplomacy, New York, World Publ. Co., 1959.

WITHERELL (J), The United States and Africa : Guide to U. S. Official Documents and Government-Sponsored Publications on Africa, 1785 - 1975, Washington, bibliothèque du Congrès, 1978.

Revue, articles et dépêches

AFP, « George W. Bush entend redéfinir la politique étrangère américaine » et « Les priorités de Bush en politique intérieure et extérieure », 15 janvier 2001.

ADJETE (P), "Afrique - Etats-Unis : entre aide et commerce", fiche, site www.pagel.com.

AGUIRE (M), "l'Occident en quête de supplétifs", Le Monde diplomatique, mars 2001.

ALBERT (S) et SCHMID (L), "Les Etats-Unis et l'Afrique", Bulletin du centre d'analyse et de prévision, n°65, hiver 1995/1996.

ANDREANI (G), "Les Américains et leur politique étrangère", Bulletin du centre d'analyse et de prévision, n°65, hiver 1995/1996.

BLONDIN-DIOP (O), "l'Afrique et le nouveau siècle", Le Monde, 27 janvier 2001.

BONNEMAISON (E), "la stratégie militaire des Etats-Unis en Afrique subsaharienne au tournant du siècle", Revue Défense nationale, Chronique, janvier 2001.

BOUCHER (E), "L'initiative pour les Amériques du président Bush America to Americans?", SEDEIS (Chronique d'actualité), (15 oct. 1991).

BOURGI (A), "Clinton et l'Afrique : vive le business", revue Jeune Afrique, n°1903, 25 juin au 1^{er} juillet 1997.

BROUSSARD (P), "la fatale dérive de l'Ouganda", Le Monde, 4 novembre 2000.

CHAIGNEAU (P), "Afrique subsaharienne : les dures lois de l'afro-réalisme", CCE INTERNATIONAL, n°490, février 2001.

CONESA (P), "une géographie du monde utile", Le Monde diplomatique, mars 2001.

CUMMINGS (R), “la politique américaine à l’égard de l’Afrique : continuité et changement 1958 / 1988”, Revue politique étrangère, mars 1988.

DUTEIL (M), “France – Afrique : nouveau jeu”, Le Point, 19 janvier 2001.

FRACHON (A) et VERNET (D), “les Etats-Unis, puissance manifeste”, Le Monde, 23 janvier 2001.

FRIEDBERG (A), “The Future of American Power”, Political Science Quaterly, (Vol. 109 n°1), 1995.

GARTEN (J), “Business and Foreign Policy”, Foreign Affairs, mai-juin 1997.

GILGUY (C), “conférence de la Wilton House : construire la stabilité politique en Afrique subsaharienne”, Revue Marché tropicaux, n°2139, 3 octobre 1997.

GOODMAN (J), SPAR (D), YOFFIE (D), “Foreign Direct investment and the Demand for Protection in the United States”, International Organization, (Vol. 50, N°4), 1996.

HUGUEUX (V), “Afrique centrale : l’épouvantail américain”. Revue Politique internationale, n°77, automne 1997.

IHEDN (centre de documentation), “extraits du texte du message du président Monroe au Congrès des Etats-Unis (doctrine Monroe), le 2 décembre 1823”.

IHEDN (centre de documentation), “texte de la déclaration d’indépendance des Etats-Unis, le 4 juillet 1776”.

IHEDN (centre de documentation), “texte des 10 premiers amendements de la constitution américaine, décembre 1791”.

IKENBERRY (G), “The Future of International Leadership”, Political Science Quaterly, (Vol. III. n°3). 1996.

JOANNIDIS (M), “France - Etats-Unis : nouvelle rivalité en Afrique”, fiche, site www.rfi.fr, 4 décembre 1996.

JOANNIDIS (M), “Etats-Unis : l’ambition africaine de Bill Clinton”, fiche, site www.rfi.fr, 9 janvier 1997.

JOANNIDIS (M), “Etats-Unis : Bill Clinton voudrait une politique d’aide aux pays du Sud plus crédible”, fiche, site www.rfi.fr, 23 janvier 1997.

JOANNIDIS (M), “Afrique : Paris et Washington cherchent un rapprochement”, fiche, site www.rfi.fr, 13 février 1997.

JOANNIDIS (M), “Zaïre : comment les Américains cherchent à s’imposer dans la solution du conflit”, fiche, site www.rfi.fr, 13 mars 1997.

JOXE (A), “Le débat stratégique américain. Révolution dans les affaires militaires ?”,

Cahiers d'études stratégiques (n° 18), EHESS, 1995.

KAPLAN (R), "L'administration Clinton - Gore a privilégié l'Afrique comme jamais auparavant", Revue géopolitique africaine, n°1, janvier 2001.

KAPLAN (R), "Washington / Alger : notre objectif principal a toujours été la stabilité au Maghreb", Revue géopolitique africaine, n°1, janvier 2001.

KRISTOL (W) et KAGAN (R), "Etats-Unis : politique étrangère, la tentation isolationniste", The New York Times, Courrier international n°470, 4 novembre 1999.

LEYMARIE (P), "Le continent noir entre ancien et nouveau monde.... Washington à la conquête d'espaces vierges en Afrique", Le Monde diplomatique, mars 1998.

MORRISON (S), "Etats-Unis – Afrique : entre méfiance et amitié", Revue géopolitique africaine, n°1, janvier 2001.

NYE (J), "Soft Power", Foreign Policy, (automne 1990).

PASCALINI (V), "Etats-Unis – Afrique : faut-il avoir peur des Américains", article MFI, site www.rfi.fr, 11 décembre 1997.

PRUNIER (G), "Congo-Kinshasa : la première guerre inter-africaine", Revue géopolitique africaine, n°1, janvier 2001.

REVEL (C), "la diplomatie exportatrice des Etats-Unis en Afrique", fiche, site www.geoscopie.com.

ROSS (G), "UN SEUL OBJECTIF, FAIRE DES AFFAIRES : la nouvelle diplomatie", Le Monde diplomatique, août 2000.

SADA (H), "la politique africaine des Etats-Unis", Revue Défense nationale, Chronique, février 1998.

SADA (H), "Afrique : les Etats-Unis et les nouveaux dirigeants africains", Revue Défense nationale, Chronique, juillet 1998.

SCHNEIDMAN (W), "l'initiative du président Clinton relative au partenariat avec l'Afrique", fiche, site www.usinfo.state.gov, août 1999.

SMITH (S), "25 ans de violence en Angola", Le Monde, 30 décembre 2000.

SMITH (S), "l'ONU adopte un plan de désengagement militaire en République démocratique du Congo" et "la France reprend l'initiative en Afrique centrale", Le Monde, 24 février 2001.

SMITH (S), "Quarante chefs d'Etat africains réunis à Syrte par le colonel Kadhafi", Le Monde, 3 mars 2001.

SMITH (S), "M. Chirac reçoit le président du Zimbabwe à l'Elysée pour parler de la paix au Congo-Kinshasa", Le Monde, 7 mars 2001.

SMITH (S), “Joseph Kabila accuse le Rwanda de génocide au Congo“, Le Monde, 8 mars 2001.

STERN (B), “le président sud-africain lance un « Plan pour la renaissance de l’Afrique“, Le Monde, 29 janvier 2001.

STERN (B), “les investissements privés ont représentés 64% de l’aide aux pays pauvres en 1999“, Le Monde, 14 février 2001.

STOLTZ (J), “Un grand frère à forte influence“, Le Monde diplomatique, février 1999.

VEDRINE (H), “la diplomatie au service de la démocratie“, Le Monde, 22 février 2001.

WIITTKOPF (E), “What Americans Really Think About Foreign Policy“, The Washington Quaterly, (Vol.16, n^o3), 1996.

WOLPE (H), “la politique des Etats-Unis à l’égard de l’Afrique centrale“, déposition à la Chambre, site www.usinfo.state.gov, 11 mars 1998.

Sites Internet

www.courrierinternational.com

www.rfi.fr

www.lemonde.fr

www.geoscopie.com

www.pagel.com

www.c-df.org

www.usinfo.state.gov

www.biblelec.com